

AUJOURD'HUI

LE DEVOIR
le plaisir des
sons
DANS LE DEVOIR

AUJOURD'HUI



Chagall au MBA

La grande exposition Chagall débute le 28 octobre prochain au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Le directeur du musée, Pierre Thérberge, explique, le « phénomène » Chagall. **Page C-1**



Le retour du Cirque du Soleil

Après avoir bien bourlingué à travers les États-Unis pendant 18 mois, accumulant gloire et succès, voilà que le Cirque du Soleil est de retour à Montréal avec plein d'histoires à raconter... **Page C-1**

élections 1988

■ Les conservateurs promettent d'obliger tous les ministères à évaluer les impacts environnementaux de leurs projets. **Page A-2**

■ Une coalition de groupes pro-vie demande aux candidats de se prononcer clairement sur l'avortement. **Page A-2**

■ Le Mouvement pour un Québec français (MQF) somme les candidats de faire connaître leur position sur la loi C-72 sur les langues officielles. **Page A-2**

Sakharov aux É.-U.

Moscou autorise le dissident Andreï Sakharov à se rendre aux États-Unis. **Page A-5**

Neuf sur vingt

Pinochet limoge la moitié des ministres chiliens. **Page A-5**

Des décisions anglophones

Les francophones occupent peu de postes décisionnels dans les entreprises anglophones du Québec. **Page B-1**

Hors-jeu

Jean-Luc Duguay nous parle de l'état de grâce des Dodgers, des règles de « lard » du hockey et de la psychose stéroïdienne. **Page B-14**

Israël contre-attaque

Au moins 9 morts et 25 blessés au Sud-Liban

d'après AFP et AP

BEYROUTH — Israël a riposté hier à l'opération menée deux jours auparavant contre son armée par les intégristes pro-iraniens: son aviation a contre-attaqué par une série de raids au Liban-Sud, faisant au moins neuf morts et 25 blessés.

En guise de représailles, le Jihad islamique qui a revendiqué l'enlèvement de plusieurs otages au Liban a immédiatement menacé de s'en prendre à deux détenus américains.

Hier, six personnes, dont deux infirmières et un enfant, ont trouvé la mort sous les décombres d'une polyclinique du Hezbollah, touchée de plein fouet par un missile air-sol israélien, dans la localité de Machghara (30 km de la frontière avec Israël), ont indiqué des sources hospitalières à l'AFP.

Trois combattants palestiniens ont été tués dans l'attaque par la chasse israélienne d'une base du Fatah, principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), à l'Est de la ville de Saïda (Liban-Sud), dans le camp de réfugiés de Miyé-Miyé.

Ces deux raids survenus entre 10 h et 10 h 30 (heure locale), ont par ailleurs fait 18 blessés, dont des méde-

cins, à Machghara et sept à Miyé-Miyé, selon des sources hospitalières. Ils ont été menés 48 heures après la mort de sept militaires israéliens dans l'attaque-suicide menée par les intégristes contre un convoi militaire, à la frontière entre l'État hébreu et le Liban.

À Machghara, les opérations de secours improvisées se poursuivaient sept heures après le raid, pour tenter de dégager les survivants des décombres du dispensaire de deux étages du Hezbollah et le correspondant de l'AFP a pu entendre des cris de douleur et des appels au secours.

Le Hezbollah a promis, dans un communiqué distribué à Machghara où est également cantonnée une compagnie de l'armée syrienne, « de riposter à cette attaque criminelle et barbare, par des opérations exceptionnelles à l'intérieur de la Palestine occupée ».

Le raid à l'Est de Saïda a détruit un dépôt d'armes et de munitions du Fatah provoquant une énorme explosion qui a été entendue dans toute la région.

Le porte-parole de l'OLP au Liban a qualifié, dans un communiqué, ce raid « d'acte barbare » et affirmé que

Voir page A-14 : Israël



Deux fillettes apeurées prennent la fuite lors du bombardement par l'aviation israélienne du camp de réfugiés de Miyé-Miyé, au Sud-Liban.

PHOTO AP

Marcos inculpé de détournement de fonds

L'ex-président et son épouse risquent 50 ans de prison aux É.-U.

d'après l'Agence France-Presse

NEW YORK (AFP) — L'ancien président des Philippines Ferdinand Marcos, son épouse Imelda et le financier saoudien Adnan Khashoggi ont été inculpés hier à New York de détournement de fonds au détriment des Philippines et des États-Unis, portant sur plusieurs centaines de millions de dollars, à l'issue d'une enquête de près de deux ans et demi menée par la justice américaine.

M. Marcos et ses co-accusés ont

été cités à comparaître le 31 octobre prochain à New York pour se faire signifier ces inculpations, dont les détails ont été fournis par le procureur fédéral Rudolph Giuliani dans une conférence de presse. M. Giuliani a précisé que M. Marcos serait arrêté s'il décidait de refuser de comparaître.

L'ancien ambassadeur des Philippines au Vatican, M. Bienvenido Tantoco, son épouse Gliceria et leur fils Bienvenido Jr., la banque Los An-

geles California Overseas, le président de son conseil d'administration, M. Robert Benedicto, et l'un des anciens hauts responsables de cet établissement, M. Rodolfo Aranbulo, sont également inculpés.

Un avocat panaméen, M. Jaime Arias, et un associé de M. Khashoggi, M. Karl Bock, sont aussi impliqués dans l'affaire.

Selon les inculpations, l'ancien couple présidentiel a transféré des Philippines aux États-Unis une

somme de \$ 103 millions destinée à l'achat de quatre immeubles à New York. Le couple Marcos et le couple Tantoco sont également inculpés de fraude pour avoir, selon l'accusation, extorqué \$ 165 millions à trois organismes financiers américains, destinés à l'achat de l'un des quatre immeubles et au refinancement des trois autres.

L'ex-couple présidentiel et leurs co-accusés sont en outre accusés

Voir page A-14 : Marcos

La drogue est la cause de 85 % des crimes commis au Québec

Marx invite les municipalités à la prévention

Isabelle Paré

La drogue demeure la plus importante cause de criminalité dans la région métropolitaine et au Québec, où 85 % des crimes sont reliés au trafic et à l'usage de stupéfiants.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de la Sécurité publique, M. Herbert Marx, à l'occasion d'une conférence de presse annonçant la tenue à Montréal en octobre 1989 de la première conférence européenne et

nord-américaine sur la sécurité et la prévention du crime en milieu urbain.

Montréal sera l'hôte de cette conférence qui réunira pour la première fois près de 400 maires de 15 pays et 600 spécialistes afin d'identifier des moyens de faire face à la criminalité et de rendre leurs villes plus sûres.

À cette occasion, le ministre Marx a indiqué que les coûts de la prévention du crime au Québec oscillaient entre \$ 200 et \$ 300 millions. Il a ajouté que \$ 2,5 millions supplémentaires seront versés par son minis-

tère dans le cadre de la politique sur la prévention du crime qui doit être livrée au début de 1989.

« Au Québec, 85 % des crimes sont reliés à l'usage des drogues, c'est pourquoi des sommes doivent être injectées dans cette voie. J'entends accorder une grande place à la participation des municipalités et de la communauté dans la prévention de la criminalité », a-t-il souligné.

M. Marx, dont le ministère du Solliciteur Général a été transformé en ministère de la Sécurité publique, cet

Voir page A-14 : La drogue

Les Torontois en trois couleurs

Manon Cornellier
envoyée spéciale

élections 1988

TORONTO — « Voilà bien une élection fédérale où je ne prendrais aucune gageure sur les résultats de chaque parti », lance en riant Brian Harling, directeur ontarien de la campagne néo-démocrate, alors qu'il commente la situation dans la région métropolitaine de Toronto.

Il n'est pas le seul à être prudent. Ed Arundell, du Parti conservateur, et Jack Heath, du Parti libéral, le sont aussi. La volatilité de l'électorat est telle, que plus personne n'ose faire de prédictions trop catégoriques.

Seule certitude: la part libérale du gâteau électoral torontois sera beaucoup plus petite que tout ce qu'on avait prévu il y a six mois. Leur belle avance des trois der-

nières années a fondu comme neige au soleil.

Selon le dernier sondage Gallup effectué dans la région de Métro-Toronto une semaine après le déclenchement des élections, le PC récoltait 41 % des intentions de vote, le PLC, 32 %, et le NPD, 26 %.

Les libéraux, s'ils veulent rester

forts en Ontario, ne peuvent se permettre de dégringoler davantage dans la région torontoise. Cette dernière compte, avec ses nouvelles banlieues, 33 comtés sur 99 en Ontario.

Les conservateurs ont de la difficulté à cacher leur jubilation,

eux qui ne bénéficiaient que 20 %

des intentions de vote il y a à peine

un an. Il y a six mois, certains pré-

disaient même qu'ils ne conser-

veraient que deux de leurs 16 siè-

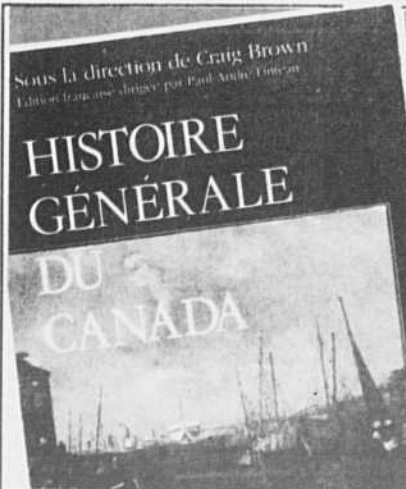
ges de 1984, soit ceux du ministre des Finances Michael Wilson et de l'ex-président de la Chambre, John Bosley.

Aujourd'hui, Ed Arundell, président de la campagne du PC dans la région de Toronto, ne parle pas seulement de protéger les acquis mais d'aller arracher au minimum trois nouveaux comtés et, si la campagne continue sur cette lancée, peut-être même un bon six à huit circonscriptions de plus.

La confiance est si grande que John Laschinger, organisateur de David Macdonald, candidat dans Rosedale, dit que la préoccupation du parti est de rappeler aux troupes que rien n'est acquis.

À part peut-être le ministre Wilson et M. Bosley qui jouissent d'une bonne avance, la moitié des comtés torontois connaissent des luttes à trois, en particulier au

Voir page A-14 : Les Torontois



HISTOIRE GÉNÉRALE DU CANADA

Sous la direction de Craig Brown

Édition française dirigée par Paul-André Linteau

HISTOIRE GÉNÉRALE DU CANADA

Une fresque inédite, vivante et accessible à tous. Une source de référence qui fera autorité pour des années à venir.

Un volume de 752 pages, magnifiquement illustré en noir et blanc et en couleurs. Prix de lancement jusqu'au 30 novembre 1988: 39,95\$

BORÉAL

Les groupes pro-vie exigent des réponses

d'après la Presse Canadienne

UNE COALITION de groupes pro-vie met au défi les candidats aux élections du 21 novembre, surtout les hommes, de se prononcer clairement pour ou contre l'avortement. En conférence de presse vendredi à Montréal, Election-Vie 88, une coalition formée expressément pour la campagne électorale, a expliqué qu'elle avait préparé un questionnaire sur l'avortement.

Ses questions-chocs, Election-Vie les a fait parvenir à plusieurs candidats des principaux partis au Canada, dont environ 400 au Québec.

« Nous avons des responsables dans une quinzaine de comtés », précisait hier Mme Margot Cafferty, présidente du groupe Objectif-Survie Québec.

Les néo-démocrates ont peut-être été oubliés dans la liste d'envois de questionnaires, « à cause de la politique du parti en faveur de l'avortement », a-t-on précisé hier.

Election-Vie demande aux candidats de combattre l'avortement, « un meurtre qui devrait être puni par le Code criminel ».

La coalition appuiera les candidats dont les réponses au questionnaire « favoriseront le respect de la vie ».

La coalition n'appuiera que des candidats, individuellement. Pas question d'appuyer un parti politique, puisqu'aucun ne se déclare absolument contre l'avortement.

Mme Morse-Chevrier lance un appel particulier aux hommes, qu'elle trouve trop silencieux dans ce débat.

La coalition Election-Vie regroupe des représentantes de divers groupes, dont certaines sections de Pro-Vie, l'Association des parents catholiques du Québec, Médecins du Québec pour le respect de la vie, Coalition pour la vie, Objectif-Survie Québec, Femmes chrétiennes, Secours et Vie, Vraies femmes du Canada et Respect de la vie.

Tom McMillan promet d'examiner l'impact environnemental de tous les projets fédéraux

Louis-Gilles Francoeur

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Tom McMillan, a promis hier l'adoption par un futur gouvernement conservateur d'une loi qui obligera « tous » les ministères fédéraux à évaluer les impacts environnementaux de l'ensemble de leurs activités.

Ce projet de loi, réclamé en vain depuis deux ans par tout le milieu environnemental canadien, mettrait fin au système de conflit d'intérêt qui permet actuellement au ministre-promoteur de décider si ses projets doivent subir l'épreuve d'une audience publique fédérale. Cette décision, selon la réglementation fédérale actuelle, ne relève pas du ministre de l'Environnement.

La future loi, probablement la plus importante mesure environnementale promise au cours de cette campagne électorale par les conservateurs, confiera désormais la décision de déclencher une audience sur un projet à un organisme neutre rattaché au ministère fédéral de l'Environnement, le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEE). Cet organisme, qui constitue le pendant fédéral du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), aura le pouvoir d'assigner des té-



Tom McMillan

moins lors de l'audience. Et les institutions gouvernementales seront obligées, a dit M. McMillan, de fournir au BFEE tous les renseignements nécessaires à son travail.

Ottawa entend même forcer l'évaluation environnementale des projets canadiens d'aide aux pays en voie de développement afin que le Canada ne se retrouve pas en train de financer des activités polluantes ou destructrices des écosystèmes.

Au cours des dernières années, plusieurs ministères fédéraux se sont opposés à l'évaluation publique des impacts environnementaux de leurs projets. Le ministère fédéral des Transports a refusé pendant près de deux ans de soumettre à une audience publique son projet d'agrandir l'aéroport de Saint-Jean. La Défense nationale a refusé de stopper, voire même d'accroître ses vols en rase-motte sur le Nouveau-Québec pendant les audiences du BFEE.

Le gouvernement conservateur n'a pas davantage mis les militaires au pas lorsqu'ils ont refusé de se soumettre leur projet de champ de tir au Lac Saint-Jean à l'expertise du BFEE, comme le prévoit la réglementation fédérale, ou du BAPE. Il se sont exécutés lorsque Québec a créé un comité sur mesure, dont le rapport fait actuellement figure de caricature dans le milieu environnemental.

La future loi fédérale permettra au BFEE d'harmoniser sa procédure avec les six provinces qui en ont une, de sorte que le modèle des évaluations conjointes - BFEE et BAPE - expérimenté dans le dossier de Saint-Jean pourrait devenir la règle.

La future loi obligera par ailleurs les entreprises privées oeuvrant sur des terres fédérales ainsi que les sociétés de la Couronne à se soumettre à ces règles si elles échappent à celles des provinces. Si un ministère ou

une compagnie omettait de procéder à l'évaluation environnementale de ses activités, les citoyens pourraient demander l'intervention du BFEE et même en appeler des décisions de cet organisme.

Le projet de loi instaurera aussi un système de médiation environnementale.

Il obligera enfin les promoteurs à réserver une partie du budget de son projet aux citoyens qu'il dérange, qu'il force à se mobiliser, à quériter le concours d'experts et à rédiger communiqués, mémoires, etc. Il y a longtemps que les groupes québécois réclament de la province une telle aide qu'Ottawa a commencé à accorder comme dans le dossier des survols en rase-motte. Mais Québec, qui finance en grande partie l'expertise des promoteurs par le biais de la fiscalité, n'a jamais voulu rétablir l'équilibre dans ce domaine.

Incidemment, M. McMillan a annoncé hier une aide de \$ 50 millions en vue d'aider au cours des cinq prochaines années toute initiative locale de lutte à la pollution. Ce nouveau fonds pourrait financer jusqu'à 50 % des projets communautaires jusqu'à concurrence de \$ 200,000. Il vise essentiellement le nettoyage des parcs, marais, le reboisement, la réhabilitation des habitats, les projets de recyclage, la diminution du volume des déchets, etc.

EN BREF

Des anabolisants pour Broadbent !

ROUYN-NORANDA (PC) Le chef néo-démocrate Ed Broadbent entend ingurgiter ce week-end des « seaux d'anabolisants » en vue des débats télévisés des trois chefs fédéraux, lundi et mardi prochains. Sa remarque a provoqué une explosion de rire pendant la conférence de presse qu'il a donnée hier à Rouyn-Noranda, avant de rentrer en soirée à Ottawa. Invité à dire de quelle façon il allait se préparer aux débats, M. Broadbent a expliqué « qu'il allait très certainement aller au cinéma ». Il se propose aussi de passer du temps avec son épouse Lucille. « Et qui sait... », a-t-il ajouté sans terminer sa phrase. La remarque a provoqué une deuxième explosion de rire parmi les journalistes. Une fillette qui se trouvait là en compagnie de son père a trouvé elle aussi la scène très amusante. « C'est drôle, ça ? » lui a demandé M. Broadbent.

Demain la pub

OTTAWA (PC) À compter de demain dimanche, la saison de chasse aux votes sera officiellement ouverte. À coups de couplets publicitaires enjoliveurs, d'affiches minutieusement conçues et de slogans chocs, les partis politiques prendront d'assaut les médias pour un blitz publicitaire tous azimuts. La loi électorale limite en effet la publicité électorale dans les médias écrits et électroniques à une période de quatre semaines se terminant deux jours avant le scrutin du 21 novembre. Les partis sont réticents à dévoiler leur arsenal avant le début de la diffusion de leurs annonces. Les conservateurs consentent à dire que certaines réclames montrent le premier ministre Brian Mulroney en pleine action, en tournée électorale. Tom Scott, de Sherwood Communications, à Toronto, est responsable de la campagne médiatique pour les conservateurs.

Votes de protestation

OTTAWA (PC) Si l'on en juge par le succès que remporte le Parti rhinocéros, plusieurs Canadiens aimeraient bien pouvoir enregistrer un vote de protestation au moment des élections générales. En 1984, 100,000 Canadiens, sceptiques ou désabusés, ont jugé que les partis traditionnels ne constituaient pas un choix valable et ont préféré voter pour les candidats rhinocéros, qui leur promettaient notamment de relever le niveau de l'éducation supérieure en ajoutant un étage supplémentaire aux écoles. Mais il n'existe aucun moyen officiel d'enregistrer un vote de protestation aux élections fédérales. Depuis des années, Jean-Marc Hamel, le directeur général des élections, tente de faire adopter l'idée du vote de protestation. Selon Mme Christine Jackson, directrice des communications pour Elections Canada, M. Hamel a demandé au gouvernement de reformuler le bulletin de vote pour y inclure une case de plus, libellée « Aucun des précédents ». Il est possible de protester en remettant dans la boîte de scrutin un bulletin de vote vierge, ou marqué de plus d'un « X ». Certains électeurs écrivent « Aucun », ou « Je ne vote pour aucun de ces candidats ». Le hic, c'est qu'au moment du dépouillement du scrutin, leur bulletin est placé dans la pile des bulletins « rejetés » pour cause d'erreur.

DUVET D'OIE WIND RIVER
PARKA EXXA 149\$
550 PRÉSIDENT KENNEDY 843-6248
ST-JEAN: 1 PLACE DU MARCHÉ

Le MQF : Protégez-nous de la bilinguisation »

Carole Beaulieu

LE MOUVEMENT Québec français a invité hier tous les candidats à l'élection fédérale à se prononcer clairement sur la façon dont ils comptent assurer la protection de la société française du Québec face à la loi C-72 sur les langues officielles.

« Cette loi est dangereuse, affirmait hier le porte-parole du groupe, M. Guy Bouthillier. Elle est votée mais elle n'est pas encore appliquée. »

Le Mouvement Québec français propose aux candidats un plan d'action visant à limiter les effets « néfastes » de cette loi et demande au prochain gouvernement fédéral de retarder son application tant qu'une entente ne sera pas intervenue avec

le gouvernement du Québec.

Selon le MQF, l'action du fédéral, telle que définie par la loi C-72, « entretient le trouble au Québec dans un ordre linguistique bien structuré et ajoutera de nouveaux moyens à ceux nombreux dont dispose déjà l'anglais ».

Selon le MQF, la thèse de « l'aide symétrique » selon laquelle d'autres langues sont menacées au Canada est sans fondement dans la réalité de l'économie, de la géographie et de la démographie.

« Une seule langue est menacée au Canada: c'est le français, lançait hier M. Bouthillier. Prétendre le contraire est faux, mensonger et trompeur ».

Le mouvement demande aux candidats de faire en sorte que la « pluie acide » des subventions à la bilinguisation ne tombe pas sur le Québec

avant qu'on ait donné à la langue française « le parapluie que constituerait l'accord nécessaire du gouvernement québécois ».

M. Bouthillier croit qu'il serait possible de décréter un moratoire de 10 ans, par exemple, sur l'application de la Loi C-72 au Québec, tant que la province se sentira dans une position

d'insécurité sur le plan linguistique.

Le MQF demande aux candidats de se prononcer sur cinq principes: dont le premier fait du français « la langue officielle de l'État du Québec ».

Le second soutient que des deux langues officielles du Canada seul le français est actuellement menacé.

Débats : Turner parlera surtout de libre-échange

HULL. — LE CHEF LIBÉRAL John Turner mettra l'accent sur les dangers du libre-échange lors des débats télévisés des prochains jours.

« Il s'agit là d'une occasion unique de parler directement au peuple canadien », a déclaré hier M. Turner après avoir visité à Hull un centre d'accueil pour personnes âgées.

Selon John Turner, les Canadiens ne sont pas intéressés aux rumeurs et aux sondages. Ils veulent en savoir plus long sur le libre-échange et connaître les positions des différents partis sur des questions comme la garde d'enfants, l'environnement, la fiscalité et la politique extérieure.

Le chef libéral s'est livré à une première répétition hier matin en vue du débat en anglais de mardi soir. Aujourd'hui, ses conseillers exa-

mineront sa performance sur bande vidéo et verront à suggérer les correctifs nécessaires. M. Turner continuera d'approfondir ses dossiers avant de faire une autre répétition dimanche matin, en français celle-là, en prévision du débat de lundi soir.

L'attention du chef conservateur Brian Mulroney était aussi tournée vers les débats hier.

En tournée dans la région de Montréal, le premier ministre Brian Mulroney a dit s'attendre à deux débats féroces où il aura à subir les foudres de deux adversaires qui ne lui feront pas de fautes.

Dès aujourd'hui, le chef tory préparera les débats télévisés. Il étudiera et assimilera les documents d'informations préparés à son attention.

SOYEZ LÀ! Conseil des Femmes B'nai Brith
BAZAR BONANZA
Salle d'exposition, Place Bonaventure
ADMISSION GRATUITE
mardi 25 octobre, 13:00 hre — 21:00 hres
mercredi 26 octobre 10:00 hres — 21:00 hres
Marchandises vendues à une fraction du prix.
Boutique, Restaurants.
Prix très avantageux sur marchandise à la verge, jouets, vêtements, articles de maison.
AUBAINES À PROFUSION
Tirage: 26 octobre à 20:00 hres

FLY AWAY VACATIONS

CALIFORNIE

AVION/AUTO
488 \$*
À PARTIR DE PAR PERSONNE

Inclut le prix d'avion aller-retour et une voiture de classe économique.†

Maintenant, American Airlines et Alamo* Rent A Car vous offrent des vacances sur la Côte ouest sur mesure. Nos forfaits avion/auto comprennent un billet d'avion aller retour vers l'une des dix villes desservies par American Airlines en Californie, et l'utilisation pendant 7 jours d'une voiture de location Alamo, classe économique† avec kilométrage illimité. Les prix peuvent varier selon la destination.

De plus, lorsque vous louez chez Alamo, vous ne payez pas de frais de retour. Vous pouvez donc prendre votre voiture dans une ville de la Californie et la laisser dans une autre. Vous êtes libre de vous rendre où vous voulez. Vous pouvez ainsi voir tout ce que la Californie a à offrir.

L'hébergement est offert à partir de 26\$ seulement par nuit (par personne, occupation double), dans plus de 150 hôtels participants.

Depuis le temps que vous en avez envie de la Californie, passez donc du rêve à la réalité... avec American Airlines. Pour en savoir davantage, appelez votre agent de voyages, ou American Airlines au (514) 397-9635.

Si l'un des éléments ou services du forfait ne correspond pas à la description, American Airlines garantira un remboursement approprié qui couvrira l'élément ou le service non conforme, pourvu qu'American Airlines reçoive votre réclamation accompagnée de la documentation appropriée dans les soixante (60) jours après la fin de votre excursion, et pourvu que la raison pour laquelle l'élément ou le service ne correspond pas à la description ne soit causée par des circonstances en dehors du contrôle raisonnable de l'organisateur de l'excursion.

Restrictions: *Le prix est par personne basé sur une location partagée de la voiture (2 personnes) et sur un billet aller-retour classe économique du lundi au jeudi. Le voyage doit commencer avant 16/12/1988. Les billets ne sont pas remboursables et doivent être achetés dans les 14 jours après la réservation ou 21 jours avant le voyage - la première éventualité sera considérée. Un séjour le samedi est exigé. Les échanges ou changements de réservations ne sont pas permis après l'achat. Ces tarifs ne sont pas disponibles sur tous les vols et sont soumis à des changements sans préavis.
†L'essence, la taxe, les frais pour refaire le plein et les assurances facultatives ne sont pas inclus.

Alamo
Alamo loue des voitures GM telle que la Chevrolet Sprint

American Airlines
Fly Away Vacations™

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE

Direction:
Raffi Armenian
Véronique Lacroix

Solistes:
Geneviève Grenier
et Stéphane Pichet

AU PROGRAMME:
L. V. Beethoven, J. Charpentier, R. Vaughan Williams

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
le dimanche 23 octobre 1988 à 20 h.

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Québec

Rémillard n'est pas prêt à adopter la réforme sur les droits économiques des conjoints

QUÉBEC (PC) — S'il n'en tenait qu'à la ministre déléguée à la Condition féminine, un projet de loi portant sur la réforme des droits économiques des conjoints verrait le jour au printemps.

Mais le ministre de la Justice, qui est responsable de cette réforme puisqu'elle touche le Code civil, semble pour sa part moins pressé. Il refuse de se commettre sur un échéancier précis.

C'est ce qui ressort des discours de clôture qu'ont prononcés les deux ministres à la clôture de la commission parlementaire sur les droits des conjoints à l'Assemblée nationale et au cours de laquelle 21 groupes ont pu se faire entendre au cours des deux dernières semaines.

Le projet de réforme, signé par l'ex-ministre de la Justice Herbert Marx et Mme Gagnon-Tremblay mais non approuvé par le gouvernement, vise à consacrer dans le Code civil l'égalité économique des conjoints mariés par l'introduction de la notion de patrimoine familial.

En vertu de ce patrimoine familial, un couple serait obligé de séparer à parts égales la résidence fa-



Gil Rémillard

miliaire, la voiture, les meubles et le régime public de rentes, au moment du divorce.

Dans son discours, le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, a admis que le projet de réforme avait été généralement bien accueilli. Tous les groupes, à l'exception de la Chambre des notaires, se sont dits favorables au partage obligatoire des biens familiaux.

Plusieurs groupes ont cependant demandé qu'on y ajoute le partage de régimes privés de rentes, une suggestion qui a retenu l'attention de la ministre Gagnon-Tremblay.

Mais, dans l'esprit du ministre Rémillard (qui, soit dit en passant, n'a assisté qu'à deux des cinq séances de la commission), il est clair que le document doit être davantage étoffé. « Des questions ont été soulevées : nous ferons les études nécessaires pour leur apporter des réponses », a-t-il déclaré.

À son bureau, hier, on signalait que la réforme proposée par Mme Gagnon-Tremblay et l'ex-ministre Marx n'est qu'un document de consultation et qu'il faudra confier d'autres études aux fonctionnaires avant de prendre une position finale.

Au bureau de Mme Gagnon-Tremblay, on espère « qu'on n'a pas fait cela pour rien », d'autant plus qu'on a l'appui de tous les groupes, autant du côté des groupes de femmes que des groupes juridiques, comme le Barreau du Québec.

La critique péquiste, Mme Louise Harel, estime pour sa part qu'il y a urgence et que même si la réforme n'est pas complète à ses yeux — on ignore entièrement la question des conjoints de fait, rappelle-t-elle —, il faut présenter un projet de loi le plus vite possible afin de régler les injustices qu'ont subies ou que pourraient subir les femmes mariées sous le régime de séparation de biens.

Saint-Lambert et Burlington s'unissent au nom de l'écologie

Louis-Gilles Francoeur

DES ÉCOLOGISTES québécois ont entrepris hier de jumeler régions, villes, universités et groupes environnementaux des deux côtés de la frontière qui veulent s'impliquer activement dans le dossier des pluies acides.

Cette opération, baptisée Projet Arc-en-ciel, a débuté hier par la signature à Saint-Lambert de titres consacrant le jumelage de cette ville avec celle de Burlington; celui de la Montérégie avec le Vermont; des Universités McGill, propriétaire du Domaine Gault au Mont Saint-Hilaire, avec l'Université du Vermont; de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA) - l'auteur du projet Arc-en-ciel - avec la National Audubon Society, un important groupe écologiste des États-Unis.

Plusieurs autres projets de jume-

lage, en préparation, visent à impliquer non seulement des États victimes des pluies acides, comme le Vermont ou New York, mais aussi des villes du Mid-West où se concentrent les principales sources de pollution.

Le président de l'AQLPA, M. André Bélisle, ne pense pas faire de l'écologie mondiale avec ce projet. Le projet Arc-en-ciel, a-t-il dit, devrait servir le dossier des pluies acides de sa stagnation actuelle en suscitant l'entrée en lice d'un troisième niveau de gouvernement, les villes. À son avis, cette mobilisation des citoyens par les institutions de base vont progressivement renverser le rapport de force.

M. Bélisle était fort déçu de ce que le premier ministre, M. Brian Mulroney, qui était présent dans la métropole hier, ait boudé sa conférence de presse. Il a reproché aux Conservateurs de faire de l'environnement verbal.

Des chercheurs ont réussi à identifier les poussières d'usines

QUÉBEC (PC) — Il est possible d'identifier et de quantifier les poussières toxiques présentes dans l'air des industries grâce à un procédé unique mis au point par une équipe de chercheurs de l'université Laval.

L'étude était commanditée par l'Institut de recherche sur la santé et la sécurité au travail (IRSST) et le directeur général de cet organisme, M. Louis Berlinguet, a annoncé hier une subvention additionnelle de \$184,300 pour la poursuite de la recherche.

Les résultats de l'étude ont été rendus publics hier lors d'une conférence de presse à laquelle participaient M. Berlinguet et les professeurs Guy Perreault, chimiste hygiéniste de l'IRSST, et Marcel Baril, du département de physique de l'université Laval.

L'étude a démontré jusqu'ici qu'il existe une relation étroite entre la composition chimique des particules toxiques et leurs dimensions. Elle a déjà permis d'améliorer l'air des fonderies où elle a été menée.

Cinq fonderies avaient accepté de participer à l'étude : la Fonderie de Grand-Mère, à Grand-Mère; Forano, à Plessisville; Powercast, de Saint-Eustache; la Fonderie de Thetford Mines; et Thetford Mines; et Horne, à Rouyn-Noranda.

Le problème de la poussière dans l'air existe dans beaucoup d'usines mais il est particulièrement aigu dans le domaine de la transformation primaire des métaux, qui emploie plus de 27,000 travailleurs. De nombreuses maladies des voies respiratoires sont diagnostiquées chaque année parmi cette catégorie de travailleurs.

On comprend l'importance de cette étude quand on sait qu'on découvre chaque année environ 135 maladies industrielles parmi les quelque 80,000 travailleurs de l'industrie de la construction, tandis qu'on en a découvert 317 en 1984 parmi les 27,000 travailleurs oeuvrant dans le secteur de la transformation des métaux.

« Ces poussières peuvent être nocives parce que leur composition chimique peut donner lieu à des cancers », a expliqué le Dr Berlinguet. Il est important que nous puissions connaître la nature chimique de ces poussières et en connaître la dimension pour pouvoir évaluer jusqu'à quel point l'environnement d'une usine peut être dommageable aux travailleurs.

Le Dr Baril a inventé un système de cueillette de poussières en forçant l'air des usines à passer au travers de neuf filtres de calibre de plus en plus fin. Les poussières les plus fines, dont la longueur est de l'ordre de 10 millièmes de mètres, sont celles qui se rendent jusqu'aux poumons lorsqu'elles sont aspirées par respiration.

Les informations sont obtenues à l'aide d'un microscope électronique à balayage accolé à un analyseur de rayons X et à un spectromètre de masse à bombardements ioniques.

Les particules fines provenant des fonderies de fonte étaient composées de manganèse, cuivre, zinc, plomb, cobalt et arsenic. Les particules provenant des fonderies de cuivre ont montré des traces de plomb, cuivre, zinc, brome, soufre, cadmium, indium, sélénium, strontium, cobalt et arsenic.

L'inaction de Québec irrite les membres des tribunaux administratifs

QUÉBEC (PC) — La Conférence des tribunaux administratifs s'inquiète du recul du gouvernement vis-à-vis du projet de réforme sur le statut des membres de ces tribunaux.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, est attendu au congrès de la Conférence, jeudi prochain, à Sherbrooke.

Il s'agit en somme de tout l'avenir de la cinquantaine de tribunaux administratifs qui se jouent et les dirigeants de la Conférence estiment qu'il est grand temps d'établir une fois pour toutes des règles du jeu, autant dans le mode de nomination que dans les conditions de travail et les salaires des membres.

Ces tribunaux incluent la Régie du logement, le Tribunal du travail, la Régie des permis d'alcool, la Commission de police, la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, la Commission des affai-

res sociales et une foule d'autres qui interviennent régulièrement dans la vie des citoyens.

D'après le vice-président de la Conférence, M. Mathieu L'Ecuyer, il n'existe aucun critère d'embauche, de rémunération et de compétence et tout est laissé à l'arbitraire alors que ces hommes et femmes sont fréquemment appelés à rendre des décisions qui touchent aux droits des citoyens.

M. Rémillard ne veut pas « brusquer les choses », comme il l'a dit lui-même à une délégation de la Conférence le mois dernier.

Les personnes qui travaillent aux tribunaux administratifs (président, vice-président, membre) sont toutes nommées selon le bon vouloir du gouvernement (lire bureau du premier ministre) sans critères déterminés (souvent en récompense pour services rendus au parti) et pour un mandat de trois ou quatre ans.

Les Inuit dédommagés

QUÉBEC (PC) — Une entente impliquant un montant de \$48 millions intervenue d'une part entre Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James et, d'autre part, les Inuit, a été signée hier à Kuujuaq.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, qui s'était rendu sur place pour signer l'en-

tente, s'est dit heureux de la conclusion de l'accord qui met fin à un différend qui durait depuis 1975.

L'entente dédommage les Inuit pour les préjudices qu'ils ont subis sur les rivières Opinaca-East Main et Caniapiscau, lors des travaux de la phase I du complexe La Grande.

Droits et libertés dans les années '90

Forums organisés par la Ligue des Droits et Libertés (527-8551) en collaboration avec le Département des Sciences Juridiques de l'UQAM

24 OCTOBRE

Aoura Bizzari, Collectif des femmes immigrantes
Julien Harvey, Centre Justice et Foi
Jean-Claude Leclerc, Le Devoir
Marlene Jennings, avocate, intervenante dans plusieurs organismes des communautés culturelles.

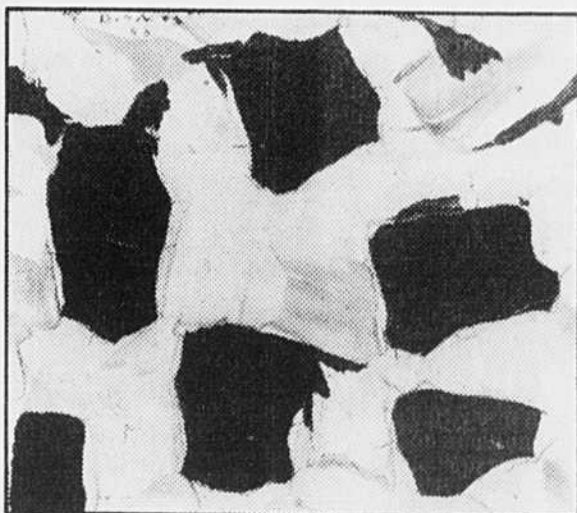
L'IMMIGRATION ET LE QUÉBEC DE DEMAIN

en collaboration avec le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration au Centre St-Pierre, 1212 Panet, salle 101



19 h 30

Vente aux enchères d'oeuvres d'art canadiennes



PAUL-ÉMILE BORDUAS, "Pas feutrés", huile sur panneau, signée. 12 po 1/2 sur 14 po 3/4. Évaluation : \$ 50 000 à \$ 80 000. Provenant de la succession de monsieur W.O. Parlee, Edmonton, Alberta

VENTE AUX ENCHÈRES

Le mardi 8 novembre à 19h00.

(Séance Canadienne à 17h30.)

Four Seasons Hotel, 21, Avenue Road, Toronto.

AVANT-PREMIÈRE

Le dimanche 6 novembre, de 13h00 à 18h00.

Le lundi 7 novembre, de 10h00 à 17h00.

Le mardi 8 novembre, de 9h00 à 12h00.

CATALOGUES

\$ 16 à notre bureau, \$ 20 par la poste.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Sotheby's (Canada) Inc., 9 Hazelton Avenue, Toronto M5R 2E1, (416) 926-1774.

SOTHEBY'S
FONDÉ EN 1744

15^e conférence Augustin-Frigon*

organisée par l'École Polytechnique

Le mercredi
26 octobre 1988
11 h 30
Amphithéâtre Bell
(C-631)
École
Polytechnique



Conférencier:
Alain Touraine
Sociologue
Directeur du
Centre d'analyse
et d'intervention
sociologiques,
Paris

L A C R I S E
d e l a
M O D E R N I T É

Entrée gratuite

renseignements (514) 340-4915

* Subventionnée par la Fondation de Polytechnique

Propos authentiques
d'un client



«Ne t'inquiète pas,
chérie pour ce soir j'ai
tout commandé à
Anjou Québec»

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

«...oui, je vous recommande
un certificat de placement garanti,
car nos taux sont parmi les meilleurs.»

«Et si vous le désirez, on peut même faire la transaction
par téléphone!

C'est un mode d'épargne fiable et à haut rendement.

À propos, si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, vous aurez
droit à une prime de 0,125 %.

Puis-je faire autre chose
pour vous aider?»



**Fiducie
Desjardins**
Le nouveau nom
de la Fiducie du Québec.

10,50% **10,75%**
1 an 3 ans
intérêts payés annuellement

Anjou: 355-2050 / 1-800-361-5808
Brossard: 445-3224 / 1-800-361-4436
LaSalle: 366-1175 / 1-800-361-6633
Laval: 668-5223 / 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 / 1-800-361-5058
Montréal: 286-3225 / 1-800-361-2680

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux pouvant varier sans préavis.

N'attendez pas le 1^{er} novembre

Évitez les décisions de dernière heure...

- En achetant tout de suite des Obligations d'épargne du Canada... votre transaction pourra être post-datée au 1^{er} novembre, date à laquelle les obligations commencent à rapporter de l'intérêt.
- En achetant tout de suite des certificats de placement garanti... votre transaction pourra aussi être post-datée au 1^{er} novembre*, le taux en vigueur au moment de l'achat sera garanti jusqu'au 1^{er} novembre* et vous aurez la certitude d'un rendement profitable.

Agissez tout de suite
Le conseiller de la Fiducie Desjardins attend votre appel pour vous proposer les meilleurs instruments de placement.

Fiducie Desjardins
Le nouveau nom de la Fiducie du Québec.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI
10,25% 1 an
Intérêt payé annuellement
60 ans et plus : prime de 0,125 %

La Fiducie Desjardins est une institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Les taux peuvent varier sans préavis.
* La Fiducie Desjardins se réserve le droit d'annuler ces conditions sans préavis.

Anjou: 355-2050 / 1-800-361-5808
Brossard: 445-3224 / 1-800-361-4436
LaSalle: 366-1175 / 1-800-361-6633
Laval: 668-5223 / 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 / 1-800-361-5058
Montréal: 286-3225 / 1-800-361-2680

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Dukakis se lance dans une offensive télévisuelle

WASHINGTON (AFP) — Le candidat démocrate à la présidence Michael Dukakis a lancé hier une grande offensive télévisée pour tenter de combler son retard sur son rival républicain George Bush.

Le gouverneur du Massachusetts qui, à 18 jours de l'élection, est distancé de sept à neuf points dans les sondages, a indiqué son intention de porter son message directement chez les électeurs afin de combattre l'image négative que la campagne de M. Bush a réussi à lui donner.

Dès hier, M. Dukakis est apparu

dans les programmes matinaux des chaînes ABC et CBS. ABC doit diffuser, samedi soir, un discours de cinq minutes qu'il a enregistré, jeudi, dans un studio de New York en même temps que de nouveaux messages publicitaires.

Enfin M. Dukakis sera interviewé seul pendant 90 minutes, mardi soir, sur la même chaîne par le journaliste Ted Koppel dans le cadre d'une émission renommée intitulée *Night Line*. ABC avait suggéré l'organisation dans ce cadre d'un troisième débat Dukakis-Bush mais le vice-président a refusé.

« C'est peut-être trop tard mais c'est certainement mieux que ne rien faire, a commenté un conseiller démocrate, M. Mark Siegel. Il y a encore une grande partie de la population qui n'est pas décidée et une autre qui s'est décidée récemment et peut encore changer d'avis, cette élection n'est pas terminée. »

Autre opinion chez un conseiller républicain, M. Eddie Mahe: « Les gens ne vont pas rester assis et regarder cela, ils ont fait leur choix. »

Les accusations de M. Dukakis selon lesquelles son adversaire a mené

une campagne essentiellement négative, déformant son bilan de gouverneur et ses propositions de candidat, devrait être l'un des principaux sujets débattus lors de ses différentes apparitions télévisées.

Toutefois, hier matin, il a dû également aborder, à la demande des journalistes, des accusations portées par une de ses collaboratrices contre M. Bush et qui ont entraîné la démission de cette personne.

Cette collaboratrice, Donna Brazile, avait affirmé que le vice-président pourrait s'être rendu coupable d'adultère. Mme Brazile, qui était directrice adjointe de la campagne Dukakis pour les activités sur le terrain, a remis sa démission après avoir été désavouée par les autres dirigeants de la campagne et par M. Dukakis lui-même. Ce dernier s'était excusé, jeudi soir, auprès de son rival républicain et a répété hier qu'il n'approuvait pas « ce genre de chose ».

La jeune femme avait déclaré, jeudi, devant des journalistes que M. Bush devait s'expliquer à propos de certaines rumeurs reprises dans un hebdomadaire de Los Angeles et faisant état d'une liaison extra-conjugale. « Le peuple américain a le droit de savoir si Barbara Bush partagera son lit à la Maison-Blanche », avait-elle dit.

Une rumeur, selon laquelle le *Washington Post* allait publier des informations compromettantes pour



Michael Dukakis

M. Bush, jeudi, avait contribué à une baisse de la Bourse de Wall Street, mercredi. Le journal avait démenti et rien n'était apparu sur cette question dans ses colonnes, jeudi.

Bush réitère son appui aux contras

WASHINGTON (d'après AFP) — Le candidat George Bush réitère son appui aux guerilleros antisandinistes qui, privés d'aide militaire américaine, ont réflué au Honduras.

Contrairement à son adversaire démocrate Michael Dukakis, résolument opposé à financer la lutte des contras contre le régime de Managua, M. Bush a promis de ne pas les abandonner. Dans une interview publiée, jeudi, par le *Washington Times*, il a déclaré ne pas vouloir s'en tenir au « statu quo ».

Depuis que le Congrès leur a coupé l'aide militaire, le 3 février dernier, une dizaine de milliers de guerilleros, plus leurs familles, se sont réfugiés au Honduras où il reçoivent une aide humanitaire. Seuls quelque 2.000 combattants se maintiennent encore au Nicaragua, où un cessez-le-feu plus ou moins respecté est intervenu le 23 mars.

« Du fait que nous avons failli à soutenir les contras, nous sommes dans de sales draps, a estimé M. Bush, pas seulement nous mais les populations qui veulent la liberté et la démocratie dans cette région, y compris » les quatre voisins du Nicaragua: Salvador, Honduras, Costa Rica et Guatemala.

Le vice-président estime que les dirigeants de ces pays, qui ont signé, le 7 août 1987, un accord de paix régional avec le Nicaragua, sont « découragés » par la mauvaise volonté des sandinistes.

Si ces quatre pays, ayant essayé la négociation avec Managua, « reconnaissent qu'ils ont eu tort, nous aurions un élément qui joue en notre faveur », a poursuivi M. Bush. Maître de la Maison-Blanche, « je réessaierais d'obtenir de l'aide pour ceux qui se battent contre les sandinistes », a-t-il déclaré.

M. Bush aurait cependant à faire face à une forte opposition, surtout si comme tout le laisse à penser les démocrates gardent le contrôle du Sénat et de la Chambre après les élections du 8 novembre. La cause des contras n'a jamais été populaire aux États-Unis.

Formés à l'origine d'anciens membres de la garde du dictateur Anas-

tasio Somoza, ils pouvaient alors difficilement passer pour des « combattants de la liberté ». Même lorsque leurs rangs se sont étoffés, les opérations secrètes de la CIA menées en leur nom comme le minage des ports nicaraguayens en 1984, puis le détournement à leur profit de l'argent payé par l'Iran pour des armes américaines, ont encore discrédité la « sale guerre » du président Ronald Reagan.

M. Reagan a dû renoncer la semaine dernière à redemander une aide militaire au Congrès avant la fin de son mandat. La plupart des analystes ont alors annoncé l'agonie des guerilleros.

Pourtant, les contras restent pratiquement le seul levier dont disposent les États-Unis pour forcer les dirigeants de Managua à abandonner leur politique « marxiste ».

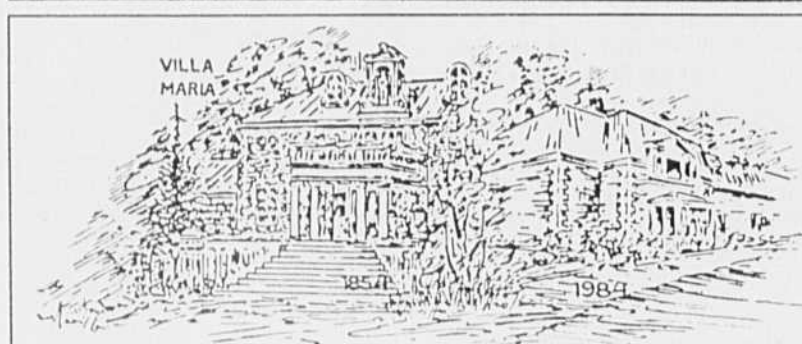
Le Congrès, dans une résolution adoptée cette semaine, a demandé « que les combattants de la liberté du Nicaragua soient maintenus en tant que moyen de pression sur les sandinistes » et averti les sandinistes que s'ils violaient l'accord de paix il réarmerait « inévitablement » les contras.

Une des raisons qui feraient hésiter le prochain président et le Congrès à couper définitivement les vivres aux contras, est le sort à réserver à ceux qui ont pris le maquis sur la foi des promesses de Washington.

Le Honduras, qui craint ces milliers d'hommes en armes sur son territoire, a manifesté son exaspération en demandant, le 4 octobre, aux Nations-Unies, la constitution d'une force internationale pour les expulser, eux et les rebelles salvadoriens qui opèrent depuis son territoire.

Les États-Unis devront régler ce problème sans doute en accueillant sur leur sol une partie au moins des combattants et de leurs familles. Cette éventualité, estimant des responsables du gouvernement, risque d'être critiquée non seulement par les adversaires des contras, mais par d'autres groupes de réfugiés qui se voient refuser l'asile aux États-Unis.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS



VILLA MARIA

4245, boulevard Décarie, Montréal

Cours secondaire complet
Externat pour filles

À proximité du MÉTRO VILLA MARIA

Établissement d'enseignement privé déclaré d'intérêt public, dirigé par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Secteur francophone

Date: 12 novembre 1988 1ère secondaire
10 décembre 1988 1ère, 2ième et 5ième secondaires
Heure: 8:30 Hrs A.M.
Coût: 30 \$

Secteur anglophone

Date: October 29, 1988 Secondary 1st
January 21st, 1989 Secondary II, III and IV
Time: 8:45 Hrs A.M.
Cost: 30 \$

BUREAU DES ADMISSIONS: 484-4950

L'Iran prêt à échanger les prisonniers irakiens

PARIS (AFP) — L'Iran est prêt à échanger les prisonniers de guerre irakiens, dans le cadre de la résolution 598 de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), a déclaré hier, le secrétaire général de Croissant-Rouge iranien, M. Vahid Dastjerdi, cité par Radio-Téhéran captée à Paris.

« Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a publié, depuis deux mois, aucune liste des prisonniers de guerre irakiens », a affirmé M. Dastjerdi. Il a toutefois espéré que ce « problème » serait réglé par une intervention du secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar

et du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Iran est prêt, selon M. Dastjerdi, à un échange des prisonniers de guerre et des démarches sont en cours. « Après avoir effectué les étapes politiques de cet échange à l'extérieur, il n'y aura plus aucune difficulté », a-t-il ajouté, selon la radio.

Un communiqué officiel iranien avait auparavant annoncé que l'Iran refusait tout échange de prisonniers de guerre en dehors du cadre de la résolution 598, mais se déclarait prêt à libérer des prisonniers invalides irakiens en contrepartie de la libération par Bagdad de détenus iraniens.

POUR LES EXPÉDITEURS COMMERCIAUX, UN SERVICE FIABLE ET PEU COÛTEUX DE LIVRAISON DES COLIS EN 2 JOURS ENTRE LES PRINCIPAUX CENTRES D'ICI...

L'ÉTS
l'université technologique

Baccalauréats en technologie

- Baccalauréat en technologie de la construction
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée

Ces quatre programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel selon la formule d'enseignement coopératif.

Certificats de premier cycle universitaire

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage
- Certificat en micro-informatique appliquée
- Certificat en télécommunications
- Certificat en production industrielle
- Certificat en production assistée par ordinateur

Ces programmes sont offerts à temps partiel.

Conditions générales d'admission

Détener un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent ou Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans. Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT 102, MAT 103, MAT 203.

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
4750, avenue Henri-Julien C.P. 1000, succ. E
Montréal, Québec H2T 3B1
Téléphone: (514) 289-8888



Université du Québec
École de technologie supérieure

DIRIGÉ PAR LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

LE PENSIONNAT DU SAINT NOM DE MARIE

628 Chemin de la Côte Ste-Catherine 735-5261 poste 220

UNE PORTE OUVERTE SUR L'EXCELLENCE...

UNE LONGUE TRADITION DE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT AU QUÉBEC, DANS UN CADRE RÉNOVÉ, POUR FILLES DE 1re À 5e SECONDAIRE

UNE INVITATION A UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES

LES DIMANCHE 6 NOVEMBRE 1988, DE 14 H À 20 H

L'excellence que vous recherchez pour votre fille!

EXTERNE OU PENSIONNAIRE

EXAMEN D'ADMISSION

LE 19 NOVEMBRE 1988 À 8H30

DURÉE DE L'EXAMEN: 3 HEURES

MÉTRO EDOUARD-MONTPÉTIT

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les Litvaniens satisfaits du départ du 1er secrétaire du PC

VILNIUS, URSS (AFP) — La satisfaction était générale hier à Vilnius, la capitale de la Lituanie, au lendemain de la démission du premier secrétaire du Parti communiste, M. Ringaudas Songaila, auquel la population reprochait largement son indécision, et à la veille de l'ouverture du congrès constitutif du *sajudis*, ou mouvement favorable aux réformes.

Ce mouvement est semblable aux fronts populaires qui viennent d'obtenir leur reconnaissance légale dans les deux autres Républiques baltes, des organisations partagées entre les partisans pressés d'arriver à une indépendance et les défenseurs de compromis avec Moscou.

Un représentant du *sajudis*, M. Arvydas Juozaitis, s'est félicité, lors d'une conférence de presse, de la démission de M. Songaila, un dirigeant impopulaire en raison de « son manque d'initiative et qui ne cherchait pas le contact avec la population », gagnée depuis plusieurs mois par la fièvre nationaliste.

M. Algirdas Brazauskas, élu jeudi soir à l'unanimité lors d'un plénum du comité central local, a reconnu lui-même devant la presse que le PC lituanien était resté ces derniers temps « derrière les événements » et que des « erreurs » avaient été commises, en particulier dans le domaine de l'environnement.

M. Brazauskas, manifestement soucieux de renouer et de développer le dialogue avec la société lituanienne, a adopté un langage conciliant en soulignant sa disponibilité à oeuvrer de concert avec le *sajudis* et de procéder à un « travail commun ». M. Brazauskas doit prendre la parole à l'ouverture du congrès.

Sakharov autorisé à se rendre aux É.-U.

MOSCOU (AFP) — Le prix Nobel soviétique Andreï Sakharov a annoncé hier à Moscou lors d'une conférence de presse qu'il se rendrait le 6 novembre à Washington, sans son épouse Elena Bonner, pour son premier voyage à l'étranger en compagnie des autres membres soviétiques d'un fonds dont il fait partie.

Dans un décret en date du 5 octobre, le conseil des ministres de l'URSS a demandé que « des visas d'entrée et de sortie multiples de deux ans soient accordés aux membres de ce Fonds International et à leurs familles », a-t-il été indiqué lors de cette conférence de presse.

« Je pense que cette décision est normale, elle devait être prise depuis longtemps et c'est très bien. Cela a été possible à la suite des nouvelles conditions résultant des changements politiques dans notre pays et je pense que d'autres en bénéficieront », a-t-il par ailleurs déclaré dans une interview aux chaînes de télévision TFI et NBC.

« Je n'ai jamais vu comment on vit aux États-Unis. C'est un élargissement de mon horizon intellectuel. C'est un pays que je respecte beaucoup. Il sera très plaisant d'y rencontrer mes enfants et mes petits-enfants », a-t-il poursuivi. Il s'agit de la fille de son épouse Elena Bonner.

Mais M. Sakharov a indiqué qu'il se rendrait à Washington sans son épouse Elena Bonner. Cette dernière, a-t-il ajouté, « se rendra aux États-Unis à mon retour, car elle doit y subir des soins médicaux ».



Andreï Sakharov

Les dissidents soviétiques accusent le pouvoir d'obliger généralement un membre proche de la famille des candidats à des voyages en Occident de rester en URSS pendant la durée de leur séjour hors des frontières.

L'académicien soviétique et défenseur des droits de l'homme en URSS, que M. Mikhaïl Gorbatchev a fait revenir fin 1986 d'un exil de sept ans à Gorki (Russie), a déclaré dans sa conférence de presse que ce décret « règle le problème ancien lié aux secrets d'État » qu'il détiendrait en tant que père de la bombe H soviétique.

Ces secrets ont été avancés comme raison officielle du refus qui lui a toujours été opposé depuis son retour d'exil de lui permettre de répondre à ses innombrables invitations à l'étranger. Cette raison est encore avancée pour les refus de visas de sortie à la majorité des Soviétiques qui en font la demande.

L'académicien, qui a été élu jeudi soir au Présidium de l'Académie des sciences de l'URSS, a estimé que ces deux événements sont le résultat des « grands changements » qui sont intervenus ces dernières années en URSS.

Il a précisé que 234 académiciens ont pris part au vote pour son élection au Présidium et que 82 d'entre eux ont voté contre lui.

Le décret du Conseil des ministres a aussi adopté des textes donnant au Fonds de la survie un statut légal en URSS, en faisant la « première organisation internationale, non gouvernementale et sans but lucratif » a

opérer légalement en Union soviétique.

Le fonds groupe des personnalités occidentales comme l'ex-président de la Banque mondiale Robert McNamara, l'homme d'affaire Armand Hammer, des savants du Tiers-Monde et plusieurs académiciens soviétiques.

CHILI Neuf ministres limogés

SANTIAGO (AFP) — Le président du Chili, le général Augusto Pinochet, a relevé hier de leurs fonctions neuf des 20 ministres de son gouvernement, deux semaines après la victoire du « non » au plébiscite du 5 octobre dont dépendait la reconduction de son régime jusqu'en 1997, a-t-on appris de source officielle.

Mais le ministre chilien de l'Intérieur, M. Sergio Fernandez, qui venait d'être reconfirmé dans ses fonctions par le président Augusto Pinochet, et chargé de réorganiser le nouveau gouvernement, a quant à lui démissionné, a annoncé hier le service de presse de la présidence. M. Fernandez a indiqué que sa décision était irrévocable. Le chef de l'État chilien l'a acceptée.

M. Fernandez avait été critiqué pour la manière dont avait été organisée la campagne pour le plébiscite présidentiel, qui, il y a deux semaines, a donné une nette victoire du « non » au maintien au pouvoir du général Pinochet jusqu'en 1997.

Les membres du gouvernement destitués sont les ministres des Relations extérieures, de l'Agriculture, des Biens nationaux, du Travail, des Mines, de l'Habitat, des Transports, ainsi que le secrétaire général du gouvernement et le secrétaire général de la présidence.

Parmi les ministres confirmés dans leur fonction figure le ministre de l'Économie, M. Hernan Buchi, ainsi que les secrétaires d'État à l'économie, la défense nationale, l'éducation, la justice, les travaux publics et la santé.

Les fonctionnaires avec rang ministériel qui dirigent l'Office de planification nationale (ODEPLAN), la Commission nationale de l'Énergie et l'instance chargée du développement de la production ont également été reconduits dans leur fonction.

Les neuf ministres avaient démissionné collectivement le 6 octobre, le lendemain du plébiscite, mais le président Pinochet les avait confirmés dans leur fonction.

La prestation de serment de la nouvelle équipe ministérielle devrait avoir lieu dans les prochaines heures, a-t-on indiqué au Palais présidentiel de La Moneda.

CUBA Arrestation de dissidents

LA HAVANE (AFP) — Une dizaine de dissidents cubains ont été interpellés par la police au cours des trois derniers jours, à La Havane, où les autorités semblent décidées à porter un coup d'arrêt au développement d'activités considérées comme contre-révolutionnaires.

Les arrestations ont visé l'association dissidente *Pro-Arte Libre* (PAL), créée en août dernier, mais qui s'est divisée en deux groupes concurrents, l'un dirigé par Armando Arraya et l'autre par Pablo Roberto « Pupo » Sanchez.

« Pupo » Sanchez, dont on était sans nouvelles depuis mardi, est présentement détenu, a indiqué hier matin un porte-parole de l'association. Mardi soir, Juan Enrique Garcia,

vice-président du PAL, et Ramon Obregon Sarduy, membre du groupe, ont été arrêtés alors qu'ils préparaient pour mercredi une exposition dissidente.

Armando Arraya a été interpellé jeudi soir par la police avec cinq autres membres de son groupe après avoir tenté de déposer une gerbe devant le monument au héros national cubain José Martí, dans un parc du centre de La Havane, en commémoration du jour de la culture cubaine. Sa tentative a déclenché l'intervention d'une cinquantaine de personnes aux cris de « Vive la révolution » et la police est intervenue au milieu de la bousculade et des insultes, a constaté le correspondant de l'AFP sur place.

RÉVÉLATIONS D'UN QUOTIDIEN SOVIÉTIQUE Bieloyavskaia: bien avant Tchernobyl

MOSCOU (AFP) — Un accident dans une centrale nucléaire soviétique, le 30 décembre 1978, aurait pu tourner au drame, provoquant un autre Tchernobyl, a révélé pour la première fois jeudi un quotidien soviétique, *Sotsialisticheskaya Industriya*.

Un incendie avait éclaté dans la nuit du 30 décembre dans la centrale de Bieloyavskaia près de Sverdlovsk, à l'Est de l'Oural (1.600 km à l'Est de Moscou), indique le colonel de la milice V. Kamichik, l'auteur de l'article, qui avait participé à l'époque aux secours. Le feu a pris dans les étages supérieurs de la salle des générateurs à la suite d'un court circuit.

Au bout de quatre minutes, les communications avec l'extérieur étaient coupées, ainsi que l'électricité dans le bâtiment, l'ordinateur de la centrale n'avait plus les moyens de donner la mesure de la radioactivité et les principales informations sur le fonctionnement des réacteurs, indique le colonel Kamichik. Le feu

s'est répandu ensuite partout, atteignant le poste de contrôle du réacteur, qui a dû être un moment évacué.

Les techniciens ont cependant pu faire fonctionner les barres de sécurité du réacteur, évitant une catastrophe, indique le colonel Kamichik.

Alors que la température extérieure était de moins 47 degrés, la température à l'intérieur atteignait 80 degrés centigrade. La charpente métallique du bâtiment n'a pas résisté et s'est en partie effondrée sur l'un des générateurs d'électricité alimentés par la vapeur produite par les réacteurs nucléaires.

Les spécialistes avaient craint un moment que la zone active du réacteur n'ait été endommagée et avaient prévu d'évacuer la population. Toutefois, aucune fuite radioactive n'a été constatée.

Plus de 1.200 sauveteurs avaient été mobilisés pour combattre l'incendie, dans des conditions très difficiles.

les, la mousse gelant en raison de la température. Quatre-vingts sauveteurs avaient été ensuite décorés pour leur bravoure, mais la presse n'en a jamais parlé pour respecter le secret imposé autour de cet accident. « C'est un crime moral de cacher cet accident », estime aujourd'hui le colonel Kamichik.

Il souligne que le système de sécurité incendie n'avait pas fonctionné, que les employés de la centrale n'avaient pas à leur disposition des masques à gaz ou des respirateurs à oxygène. Des rencontres ont ensuite eu lieu entre sauveteurs et spécialistes du nucléaire, qui ont permis d'établir de nouvelles normes de sécurité et de trouver de nouvelles techniques de lutte contre les incendies dans les centrales, précise-t-il.

Avant la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986 en Ukraine, les autorités et les médias soviétiques n'avaient jamais parlé d'accidents dans les centrales nucléaires.

ÉTATS-UNIS — URSS Un sommet de l'amitié à Philadelphie

PHILADELPHIE (AFP) — Un sommet américano-soviétique de l'amitié auquel ont été invités quelque 320 personnalités du monde des arts, de la politique et des sciences va être organisé à Philadelphie du 1er au 7 décembre, ont annoncé les organisateurs.

« Pour nous, il n'est pas suffisant de dire qu'il y a seulement de la place pour la compréhension », a déclaré M. Stephen Hayes, président du Centre américain pour le leadership international, une organisation dont le siège est à Columbus (Indiana), et co-responsable de l'organisation de ce sommet avec la Commission de

l'Union soviétique pour les Organisations de jeunesse.

« Nous voulons utiliser cette conférence comme un véhicule pour développer des liens à long terme... et parvenir à un dialogue et à des accords sur lesquels il sera très difficile de revenir », a-t-il ajouté.

Parmi les personnalités soviétiques invitées à ce sommet se trouvent la cosmonaute Svetlana Savitskaïa, la première femme à avoir effectué une sortie dans l'espace, ainsi que M. Borisouk, secrétaire adjoint de la commission du PCUS chargée d'enquêter sur la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, a précisé M. Alexander Kondiakov, l'un des responsables soviétiques de ce sommet.



L'amélioration des liaisons terrestres permet de faire circuler mieux que jamais les colis dans le Corridor Québec-Windsor. Ce qui veut dire qu'entre les principaux centres, la livraison se fait en deux jours*, de façon fiable, et aux mêmes bas prix habituels!

Voici de bonnes nouvelles pour les expéditeurs commerciaux! Vous obtiendrez encore plus de service, pour un coût toujours très économique. Et encore plus économique si vous êtes un gros expéditeur, admissible aux rabais supplémentaires selon la quantité et le poids total de vos envois.

À votre service. Un service fiable à bas prix, assorti de plusieurs autres façons d'économiser encore plus. Voilà une offre de service, capable de répondre aux attentes les plus diverses. Pour en savoir plus long, communiquez avec notre représentant spécialiste en colis ou téléphonez au (514) 283-2506.

*Certaines conditions s'appliquent.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

LES CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC

ET SANTÉ

ENVIRONNEMENT

Hydro-Québec
Université du Québec à Montréal

Implications des problèmes de toxicologie en santé environnementale
Dr Gabriel Plaa
Faculté de médecine
Université de Montréal

à Montréal
mardi 25 octobre à 18 h
Salle Marie-Gérin-Lajoie
Université du Québec à Montréal
(métro Berri-UQAM)

à Québec
mercredi 26 octobre à 17 h 30
Pavillon Pouliot (salle 1112)
Université Laval

ENTRÉE LIBRE

Pour de plus amples renseignements :
(514) 282-3111

LOI SUR LES HEURES D'OUVERTURE :

LA PRESSE, vendredi le 12 août 1988

**MÉTRO-RICHELIEU EST
DISPOSÉ À OUVRIR
SES MAGASINS
LE DIMANCHE**

JOURNAL DE MTL, 16 septembre 1988

**À défaut d'une loi
équitable pour tous
LES ÉPICIERS
OUVRIRONT EUX AUSSI
LE DIMANCHE!**

LE SOLEIL, lundi le 26 septembre 1988

**La loi sur les heures
d'affaires
LA MOITIÉ DES COM-
MERCES DU QUÉBEC
FAIT EXCEPTION**

LA PRESSE, jeudi le 6 octobre 1988

**LE RAPPORT RICHARD
AVIVE LA DISCUSSION
LES PHARMACIES EN-
TENDENT S'ALLIER LES
CONSOMMATEURS**

LE QUOTIDIEN, jeudi le 6 octobre 1988

**Heures d'ouvertures
des magasins
LE RAPPORT RICHARD
FOTEMENT
CRITIQUE**

LE SOLEIL, jeudi le 6 octobre 1988

**Dossier des heures d'affaires
des commerces
LE RAPPORT RICHARD
MÉCONTENTE
TOUTES LES PARTIES**

LA PRESSE, mercredi 23 mars 1988

LES LOBBIES DU DIMANCHE

(...) Ce débat est en effet futile parce que notre société dispose d'un outil fort efficace pour résoudre des questions comme les heures d'ouverture: les lois du marché.

DES LOIS INAPPLICABLES

Tout le monde semble au moins d'accord sur une chose: la loi québécoise actuelle n'a pas de sens. Elle tente maladroitement de concilier la vie d'un village québécois du début du siècle à celle de Montréal en 1988...

(...) Et pourquoi hésiter, quand on sait qu'un très grand nombre de consommateurs verraient ce changement d'un bon oeil?

Il s'agit en effet d'une tendance de fond. Les gens travaillent la semaine et n'ont pas le temps d'aller au magasin; en outre, nous vivons dans une société de consommation où certaines formes de magasinage s'apparentent à un loisir dominical. Il suffit de voir comment les gens prennent d'assaut les magasins ouverts le dimanche.

LE RETOUR DU POUJADISME

(...) En fait, il n'y a qu'un vrai problème: les employés forcés de travailler le dimanche. Cela se règle: l'Ontario qui vient d'assouplir sa loi interdit aux commerçants de forcer les employés à travailler ce jour-là. Mais sinon, le débat est faussé.

D'abord sur le plan des principes. Les commerces sont là pour satisfaire les besoins des consommateurs, pas l'inverse. C'est donc aux commerçants à s'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle, plutôt que de se réfugier derrière les lois pour ne pas faire ce qui devrait être leur travail.

LE DEVOIR, samedi 8 octobre 1988

La liberté au pied carré?

La porte du magasin ne pourra être ouverte ou fermée

(...) La règle de trois - celle des trois employés ou moins - n'est-elle pas préférable, ainsi que le prétendent les détaillants en alimentation et les syndicats qui représentent leurs employés? Aussi triviale puisse-t-elle paraître à certains, c'est sur cette question fondamentale que bute le caucus gouvernemental.

(...) En effet, comment des protagonistes de l'entreprise privée, qui voudraient s'en remettre aux lois du marché, peuvent-ils débattre durant des heures, sinon des semaines ou même des mois, sur des critères d'ouverture ou de fermeture établis sur des pieds carrés ou le nombre de personnes? Comment justifier qu'un commerce de 3 200 pieds carrés ne puisse vendre de l'épicerie le dimanche, non plus qu'une fruiterie qui emploierait quatre personnes? Une certaine recherche frénétique de l'équité risque de susciter d'autres incohérences aussi graves que celles que l'on tente maladroitement de corriger. C'est ce qui se passe quand on tente de faire plaisir à tout le monde et à son père.

(...) Selon le rapport, il n'y a pas de consensus chez les consommateurs, mais la mentalité et les habitudes ont évolué, comme chacun peut d'ailleurs le constater chez lui et dans son entourage.

Mais, au lieu de tendre vers la libéralisation du commerce, sans en faire évidemment obligation à quiconque, le comité Richard se contente malheureusement de déplacer le problème. Il la remplace (la règle des trois employés ou moins) par un autre critère qui risque à son tour de susciter des situations cocasses, bizarres, sinon intenable: celle des 3 000 pieds carrés. De la discrimination à l'envers, comme dit M. André Martel, porte-parole des détaillants en alimentation: on pousse les commerçants à rester petits ou à le redevenir, s'ils veulent vendre des denrées alimentaires le dimanche.

(...) Pis, il est possible, voire probable, qu'il ne règle pas les problèmes que l'on cherche à résoudre. Si les plus fûtés et habiles réussissent sans peine à contrevenir à la loi actuelle, ce n'est pas une règle aussi superficielle (c'est le cas de le dire) qu'un nombre arbitraire de pieds carrés qui les empêchera de faire preuve d'imagination. D'autant qu'il est extrêmement difficile, peut-être impossible, de contourner les droits acquis depuis près de 20 ans et exploités à fond, par exemple, par le Groupe Jean Coutu.

Ce dernier et ses semblables ont pour eux la logique et le bon sens. Il est évident que la tendance lourde ne porte pas sur la restriction commerciale en Amérique du Nord, mais sur sa libéralisation. On peut tenter de la contenir, espérant que les gens reviennent aux anciennes habitudes et respectent le repos dominical, mais on ne pourra éviter longtemps de l'accepter au Québec, comme on l'a fait ailleurs.

M. Bourassa a le don de chercher la quadrature du cercle. Il pense encore qu'une porte (de magasin) peut être ouverte et fermée à la fois. (...) Aussi bien crever l'abcès dès maintenant.

GILLES LESAGE

LE SOLEIL, vendredi 23 septembre 1988

**Éditorial
MAGASINER LE DIMANCHE**

(...) L'État devra choisir cet automne entre couper dans les activités commerciales existantes le dimanche ou accroître les heures d'ouverture des commerces, en soirée ou le dimanche, en laissant chacun libre d'ouvrir ou de demeurer fermé. Si le gouvernement Bourassa est logique, il laissera jouer les lois du marché.

Les associations de marchands sont suffisamment puissantes pour s'autoréglementer, comme cela se fait actuellement dans l'automobile. Les concessionnaires n'utilisent pas leur droit d'opérer le dimanche. Ils seraient sans doute imités, advenant un élargissement de la loi, par les marchands de meubles, les quincailliers et certains autres.

En Ontario, les employés ont par ailleurs obtenu de ne pouvoir être forcés de travailler le dimanche. Les travailleurs syndiqués du secteur du commerce au Québec peuvent explorer cette avenue.

J.-JACQUES SAMSON

Radio-Canada, émission "Présent Québec", le 6 octobre 1988

Entrevue avec Monsieur Jean-Paul Théoret, député de Vimont, adjoint parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce et responsable du dossier des heures d'affaires.

(...) Michel Tremblay: Monsieur Richard disait hier que le Québec n'est pas prêt à accepter une libéralisation des heures. Vous dites que ce serait probablement la solution la plus équitable. Mais vous n'osez pas dire qu'il faut prendre celle-là.

Jean-Paul Théoret: Je vous dis que c'est la seule solution qui serait vraiment équitable pour tout le monde. Vous dites à tout le monde: écoutez, ouvrez quand vous voulez, à l'heure que vous voulez, et puis si vous ne voulez pas ouvrir, n'ouvrez pas. La loi vous le permet également. (...)

LA PRESSE, samedi 24 septembre 1988

**Éditorial
Toujours le dimanche**

(...) Le seul vrai problème, qui mérite une intervention énergique de l'État, c'est le cas des travailleurs. Le passage de six jours ouvrables à sept ne doit, en aucun cas, amener les employeurs à forcer leurs employés à perdre leur droit au congé dominical.

Mais les autres problèmes se régleront d'eux-mêmes, sans faire de victimes. Comment? Grâce aux lois du marché. Il ne s'agit pas ici d'une référence naïve à un concept idéologique de la nouvelle droite, mais d'une constatation très concrète.

(...) Si Québec choisit la voie de la déréglementation dominicale, on assistera aussi à un processus d'adaptation dont les commerces sont capables. Mais il ne s'agira pas d'un raz-de-marée ponctué d'une vague de faillites. Ce n'est pas vraisemblable.

L'ouverture des magasins le dimanche ne signifie pas que tous les consommateurs vont déplacer toutes leurs activités de consommation le dimanche. À l'usage, on verra que le magasinage dominical variera considérablement selon les régions, les quartiers et selon le type de consommation. On n'aura pas besoin de tous les commerces ce jour-là, car le volume ne le justifiera pas. Les commerçants n'ouvriront leurs portes que si cela, en vaut réellement la peine. (...)

ALAIN DUBUC



JEAN COUTU

AIDONS LE LÉGISLATEUR À RÉFLÉCHIR

(...) Il y a quatre ans, les épiciers se sont battus à mort contre l'octroi à Steinberg de permis de vente de bière et de vin. Ils brandissaient une étude scientifique démontrant que 2 000 détaillants feraient faillite et que 8 000 postes seraient perdus. Quatre ans plus tard, cherchez les faillites!

Le deuxième mythe: "small is beautiful". Les associations de petits commerçants veulent que l'État les protège par ses lois contre les gros, évidemment des méchants. Ils oublient que les géants, par exemple Métro ou Provigo, sont souvent des petits qui ont fait des progrès. Protéger les petits à tout prix, en oubliant les besoins des consommateurs, c'est aussi encourager l'immobilisme.

LES LOIS DU MARCHÉ

Le plus fou, c'est que tout cela pourrait se régler très simplement, pas en multipliant les études et les expériences-pilotes, mais en lâchant ces lois du bon vieux temps et en laissant le marché trouver un nouvel équilibre.

Le principe est simple: permettre l'ouverture le dimanche ne veut pas dire qu'on va obliger tout le monde à ouvrir. Ceux qui sont contre n'ont qu'à rester fermés, comme les détaillants de meubles ou les marchands de matériaux de construction, qui prônent le statu quo. En effet, il n'est pas vrai que tous les commerçants seront forcés de suivre le mouvement de peur de perdre leur clientèle.

Même si la loi est assouplie, un grand nombre de commerces resteront fermés, parce qu'il y a moins de clients le dimanche et qu'ils ne s'intéresseront pas à tous les produits... Déjà, on voit bien que toutes les pharmacies ne sont pas ouvertes le dimanche, ni les restaurants, ni les stations-service. C'est ça, le marché.

Il y aura donc un processus d'ajustement, en fonction du type de commerce, de la région, des choix du patron. Par exemple, à New York, Saks ouvre le dimanche de midi à cinq, Macy's de dix heures à six. C'est le genre de rééquilibrage que le marché peut assurer, et bien mieux que ne le ferait un règlement alambiqué par des fonctionnaires.

ALAIN DUBUC

LA PRESSE, jeudi 29 septembre 1988

(...) Pierre MacDonald, à titre de ministre de l'Industrie et du Commerce, ne cache pas qu'il souhaiterait, pour sa part, déréglementer le plus possible les heures d'ouverture.

(...) Pour le responsable des Travaux publics, Gilles Rocheleau, toutefois, la libéralisation des heures d'affaires est une nécessité de la vie moderne. "J'ai toujours été pour la libéralisation, regardez aux États-Unis, c'est 24 heures sur 24, en Ontario, beaucoup de magasins sont ouverts le dimanche", a souligné le représentant de l'Outaouais, région frontalière.

Cet ex-propriétaire de restaurant "qui fonctionnait 24 heures", juge aussi inéquitable le règlement qui interdit aux commerces - notamment les fruitières - d'ouvrir le dimanche s'ils ont plus de trois employés. "Ça équivalait à dire au petit (commerçant): Reste petit! Si on veut qu'il grossisse, il faut l'aider", a lancé M. Rocheleau.

Pour le ministre délégué aux Finances, Pierre Fortier, qui attaquait le Parti Québécois sur cette question lorsqu'il était dans l'opposition, le dossier de l'ouverture devrait être un choix personnel du commerçant.

"Je ne crois pas qu'on puisse prendre une décision sur la base de la religion", a-t-il poursuivi, sans admettre ouvertement qu'il favorisait l'ouverture du dimanche. "Personne ne parle de faire travailler les gens sept jours sur sept", a-t-il rétorqué quand on lui a soumis l'argument syndical quant à la nécessité d'un repos dominical.

DENIS LESSARD

LA PRESSE, dimanche 2 octobre 1988

Éditorial
Ouvert ou fermé?

(...) On aurait tort de considérer le débat sur les heures d'ouverture des commerces sous un angle uniquement commercial. Ou encore, sous un angle religieux. Il s'agit beaucoup plus d'un débat de société. Le Québec d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Et celui de demain risque lui-même d'être différent de celui d'aujourd'hui.

(...) Qu'on laisse les commerçants, et leurs clients, décider eux-mêmes de leur mode de vie.

PIERRE VENNAT

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DU CANADA (QUÉBEC) INC.

Lettre à Monsieur le Ministre Pierre MacDonald,
le 5 octobre 88

(...) Le besoin qu'ont les consommateurs de magasiner le dimanche est impossible à réprimer. Devons-nous les laisser magasiner en Ontario ou aux États-Unis?

(...) Les commerçants sont là pour servir la clientèle.

Jean Carouzet, Président
Lucile Brisebois,
Comité de l'alimentation

LE DEVOIR, samedi 15 octobre 1988

Le rapport sur les heures d'ouverture ravive les tensions au lieu de les calmer

Le débat se polarise: ouverture générale ou fermeture complète le dimanche

(...) En somme, il est d'ores et déjà très évident que le comité Richard n'a pas atteint l'objectif d'élaborer un nouveau régime qui éliminerait ou réduirait les plaintes. En fait, le rapport provoque des réactions tout à fait contraires à celles que l'on disait vouloir atteindre par cette démarche. On peut même penser que le rapport contribue à cristalliser davantage les positions entre les deux positions extrêmes suivantes: l'élimination au maximum ou alors la libéralisation complète.

(...) Dans le secteur de l'alimentation, on adopte des positions plus nuancées, mais qui pourraient rejoindre ultimement la libéralisation demandée par le Groupe Jean Coutu. Interrogé par LE DEVOIR hier, M. André Martel, président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA) s'en est pris particulièrement à la recommandation du rapport Richard qui propose de légaliser l'ouverture le dimanche des marchés ayant une surface totale de 3 000 pieds carrés. Selon lui, l'application de ces critères a simplement pour effet d'allonger la liste des exceptions, en permettant ainsi l'ouverture d'environ 80% des magasins d'alimentation.

(...) "... Le rapport Richard propose une solution plus injuste que celle existant maintenant" a déclaré M. Martel.

M. Gaétan Frigon, vice-président au marketing du Groupe Metro-Richelieu, partage totalement cet avis.

(...) Metro-Richelieu entend laisser l'initiative aux marchands membres quant aux modalités d'intervention en vue d'une décision dans un sens ou l'autre.

M. Frigon constate cependant que le rapport Richard, en proposant une augmentation de cas d'exception va dans le sens d'une ouverture totale le dimanche. "La question qu'il faut alors se poser est: quand cette ouverture totale aura-t-elle lieu? Maintenant ou dans cinq ans?"

(...) M. Jean-Pierre Boyer, propriétaire d'un supermarché Metro et l'un des leaders du Regroupement formé pour l'équité dans les heures d'ouvertures (dont les 300 membres ont ouvert illégalement leurs magasins le dimanche pour attirer l'attention il y a quelques semaines), pense tout à fait comme M. Frigon. "Il faudra que le gouvernement se branche en faveur de l'équité: fermeture ou libéralisation".

(...) Provigo a laissé entendre depuis longtemps qu'elle ne se ferait pas tordre le bras très longtemps avant d'accepter l'ouverture des magasins le dimanche.

CLAUDE TURCOTTE

LE SOLEIL, vendredi 7 octobre 1988

Loi sur les heures d'ouverture
LES DÉPUTÉS LIBÉRAUX NE PEUVENT S'ENTENDRE

LA PRESSE, vendredi 7 octobre 1988

LES LIBÉRAUX SORTENT DE LEUR CAUCUS DIVISÉS SUR LE COMMERCE DOMINICAL

JOURNAL DE MTL, vend. 7 oct. 88

Ouverture des commerces le dimanche
LES LIBÉRAUX SONT DIVISÉS LE RAPPORT RICHARD CONTROVERSÉ

LES AFFAIRES, samedi 8 octobre 88

Phase II de la croissance
L'OUVERTURE DES ÉPICERIES LE DIMANCHE INFLUERAIT PEU SUR ALIMENTATION COUCHE-TARD

LE DEVOIR, samedi 15 octobre 1988

LE RAPPORT SUR LES HEURES D'OUVERTURE RAVIVE LES TENSIONS AU LIEU DE LES CALMER
Le débat se polarise: ouverture générale ou fermeture complète le dimanche

LA PRESSE, lundi 17 octobre 1988

JEAN COUTU: LES CLIENTS FAVORABLES À L'OUVERTURE LE DIMANCHE
Les clients des pharmacies Jean Coutu ne se font pas prier pour signer une pétition demandant à Québec de ne pas les obliger à fermer leurs portes le dimanche

Le rôle du Gouvernement du Québec et du législateur est de respecter
**LE CHOIX DES CONSOMMATEURS QUI FONT
LES LOIS DU MARCHÉ**

AU QUÉBEC

On boira davantage de Beaujolais nouveau

Jean-Paul Bury
de la Presse Canadienne

PARIS (PC) — On boira, cette année, davantage de Beaujolais nouveau que l'an passé au Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier à la Presse Canadienne, le président de la Société des alcools, le Dr Jocelyn Tremblay qui effectue actuellement une tournée de prospection en France et en Italie.

La SAQ vient en effet de passer commande de 6,000 caisses aux producteurs français ce qui, ajouté aux importations privées, permettra de déboucher dès le 17 novembre prochain quelque 130,000 bouteilles de Beaujolais primeur au Québec. « Nous sommes bien sûr très loin des 40 à 50,000 caisses commandées il y a seulement deux ou trois ans, ex-

plique le président de la société des alcools. Mais il faut savoir que nous nous heurtons toujours au même problème du prix de vente qui ne pourrait être abaissé qu'en faisant voyager le Beaujolais par bateau, comme le *Vino Novello* italien, ce que les Français refusent puisqu'ils ne veulent toujours pas faire sortir le vin des chais avant la date prévue ».

Selon le président de la SAQ l'écart de prix entre le Beaujolais nouveau et le primeur italien devrait toutefois n'être, cette année, que de \$3 à \$4. Il faudra compter environ \$12 pour une bouteille de Beaujolais et \$8 pour un primeur piémontais. Cette année encore 32,000 caisses de vin nouveau italien seront embarquées le 3 novembre à Anvers pour arriver à Montréal dix jours après.

DONALD WOODS À MONTRÉAL

L'auteur de *Cry Freedom* poursuit sa lutte

Clément Trudel

À MOINS qu'ils n'aient l'assurance que « des progrès significatifs vers la démocratie » sont en voie en Afrique du Sud, les leaders africains devraient s'abstenir de recevoir les leaders du pays de l'apartheid.

Le journaliste Donald Woods (dont le film *Cry Freedom* raconte son combat contre l'apartheid et son amitié pour Steve Biko, étudiant assassiné en prison) commentait, hier, à Montréal, la visite que vient de faire en Côte d'Ivoire, à l'invitation de Félix Houphouët-Boigny, le président sud-africain Pieter Botha.

M. Woods s'est dit d'avis que l'on doit intensifier les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Il pense que le régime de l'apartheid est moins sûr de soi, qu'il est « plus fauché » qu'il y a 10 ans en raison des nombreux capitaux qui s'en retirent et qu'il ne faut pas cesser de « fermer le robinet », d'exercer une pression tant que la majorité noire n'accèdera pas à un régime de droit. Et



s'il y a lutte ? Faisons en sorte qu'elle soit la plus courte possible, répond Woods qui, depuis Londres où il réside, poursuit son combat contre l'apartheid, par le biais notamment de la fondation Lincoln Trust que lui et sa femme ont mise sur pieds pour mieux disséminer l'information sur l'Afrique du Sud.

La mort de Stephen Biko avait enflammé le ghetto de Soweto et les médias avaient pu en rendre compte abondamment. Les conditions ont changé et devant les mesures très strictes de censure (surtout depuis deux ans) en Afrique du Sud, Woods recommande aux médias de ne pas s'installer dans ces pays qui, comme l'Afrique du Sud, pratiquent la censure; ce serait risquer que leur public ne connaisse qu'une version tronquée de la situation. Le plus souvent, d'Afrique du Sud, c'est la version des *non-victimes* de l'apartheid (les Blancs) qui est véhiculée et Woods (dont la famille était présente depuis cinq générations en Afrique du Sud) croit que ce sont seulement les non-victimes qui favorisent des mesures graduées de redressement d'une situation injuste. La majorité sud-africaine, elle, veut la fin rapide de l'hégémonie blanche. Dans les élections pour Blancs seulement, on en est tout de même à enregistrer 18% de votants opposés à l'apartheid.

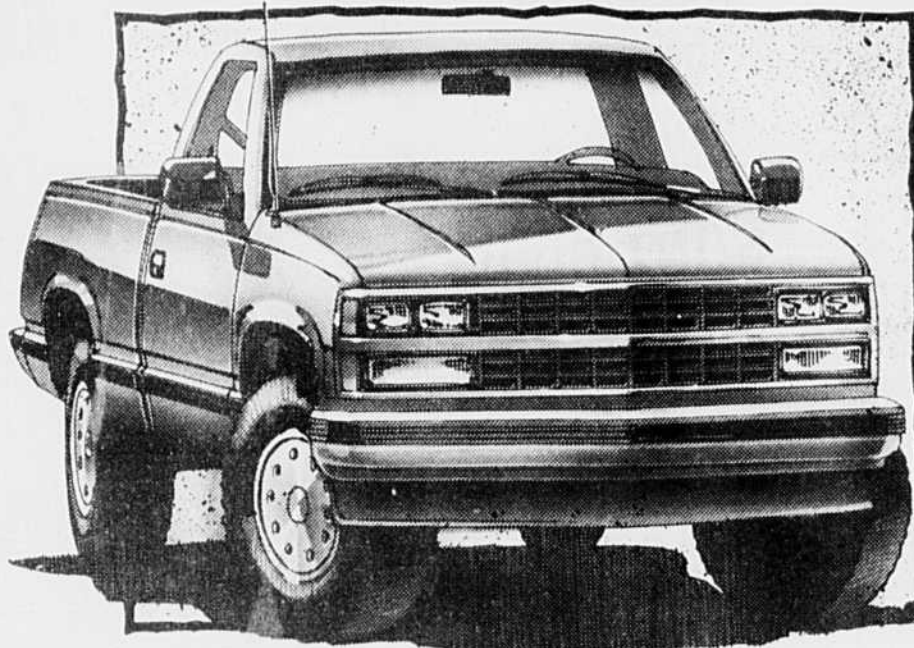
M. Woods, présentement en toutr-

née nord-américaine, visite 25 campus, dont un seul en terre canadienne: Dawson College (Montréal) qui lui a réservé hier un accueil enthousiaste, immédiatement après la projection de *Cry Freedom*.

Selon Donald Woods, il est douteux que les diplomates en poste en Afrique du Sud aient produit des rapports cernant de près la réalité. « Mais certains gouvernements réagissent mieux que d'autres et je dois dire que le gouvernement canadien me semble bien saisir les rouages de propagande que Pretoria actionne » - Woods était invité au printemps, à Toronto, à une session visant à contrer la campagne de propagande mise de l'avant par le régime de l'apartheid.

Un dirigeant d'Amnesty International a, à Dawson, rappelé le rythme effarant des exécutions en Afrique du Sud (164 l'an dernier, dont 155 Noirs, pour la seule prison centrale de Pretoria) - « presque une exécution par jour dans le pays » - et le nombre effarant de mineurs détenus, etc.

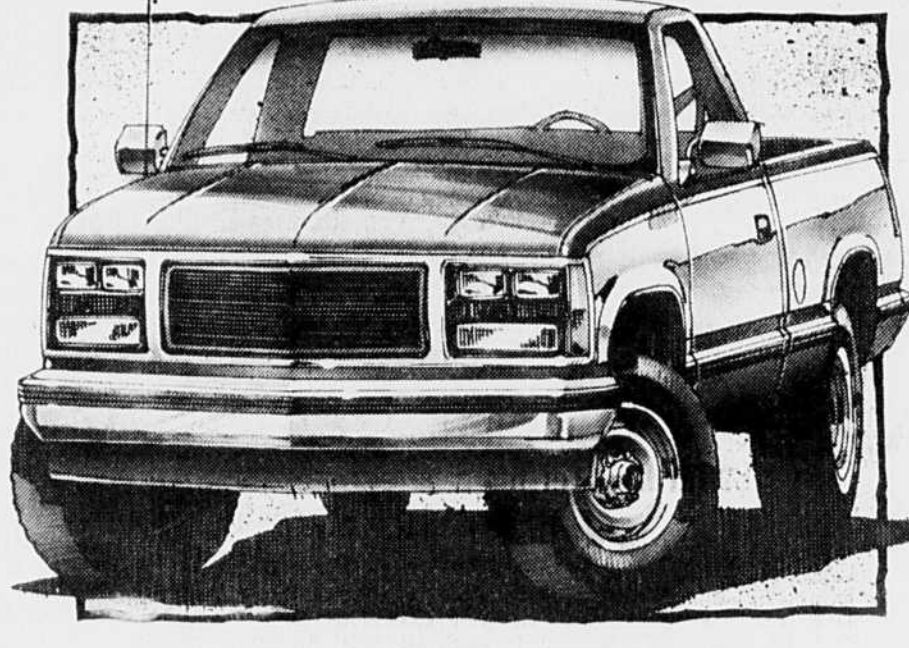
RECHERCHÉS



15 600\$*

SCOTTSDALE/SIERRA SLX

Transport et préparation inclus.



16 900\$*

SILVERADO/SIERRA SLE

Transport et préparation inclus.

LES FRÈRES CHEVROLET ET GMC

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1988

Pour une foule de caractéristiques spéciales, comprenant • un puissant moteur V8 (305 po.cu.) à IEC de 175 CV
• une radiocassette AM/FM/Stereo • un système de freins antipatinage

SIGNES PARTICULIERS:

SCOTTSDALE/SIERRA SLX

Peinture métallique • Phares halogène • Boîte de 2,4 m. (8 pieds) de long
• Volant inclinable • Vitres teintées • Essuie-glace à balayage intermittent
• Enjoliveurs de roues • Retroviseurs noirs surbaissés • Barre stabilisatrice
• Moulures latérales noires • Isolant à l'arrière de la cabine • Indicateurs
voltmètre, thermomètre, manomètre d'huile et compteur journalier
• Pare-chocs arrière à marche-pied peint • Amortisseurs renforcés
• Chauffe-bloc • Batterie grande capacité

SILVERADO/SIERRA SLE

Peinture métallique de luxe deux teintes • Phares halogène • Boîte de
2,4 m. (8 pieds) de long • Volant sport inclinable • Vitres teintées • Essuie-
glace à balayage intermittent • Roues rally • Retroviseurs brillants
surbaissés en acier • Barre stabilisatrice • Moulures latérales brillantes
• Isolant à l'arrière de la cabine et sous le capot • Indicateurs voltmètre,
thermomètre, manomètre d'huile et compteur journalier • Pare-chocs
avant et arrière chromé de luxe avec bourrelet de protection
• Amortisseurs renforcés avant et arrière • Chassis renforcé • Chauffe-
bloc • Batterie grande capacité • Radiateur grande capacité • Réservoir à
essence grande capacité

RÉCOMPENSE

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 4 VITESSES
AVEC SURMULTIPLIÉE SANS SUPPLÉMENT**

*Prix pour les modèles 89 neufs spécialement équipés en stock, à 2 roues motrices. Modèles à 4 roues motrices également disponibles moyennant un supplément.
Toutes les taxes de vente en sus. **Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre du manufacturier.

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE

GRAVEL CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
3363, rue Saint-Denis
MONTRÉAL, QC (H3T 1Z7) 466-2233
SALIS CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
612, boulevard Curé-Labelle
CHOMÉLY, Ville de Laval, QC
(514) 688-3892
SNYDER AUTOMOBILES LEE
2150, rue Notre-Dame
LACOMBE, QC (H1A 1S7) 4651
GIBEAULT AUTOMOBILES
(1983) LEE
150, boulevard Jacques-Cartier
LAFRANÇOISE, QC (H1A 1S7) 659-5471
DUVAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victorin Est
LONGUEUIL, QC (H1A 1S7) 9300

CLERMONT CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis
MONTRÉAL, QC (H3T 1Z7) 466-2233
HAROLD CUMMINGS LTD LEE
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 339-1911
J.P. CHARBONNEAU AUTOS LEE
3700, rue Ste-Gabrielle Est
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 326-4471
LE RELAIS CHEVROLET
OLDSMOBILE LEE
5411, Avenue Papineau
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 384-6380
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMBALES, QC
(514) 354-1050

BARNABE CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
925, boulevard Laurens
SAINT-LAURENT, QC (H4L 4A1) 744-6401
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC INC.
10480, boulevard Henri-Bourassa Ouest
SAINT-LAURENT, QC (H4L 1S7) 332-1673
PARK AVENUE CHEVROLET
OLDSMOBILE CADILLAC INC.
5000, rue Jean-Jacques Est
SAINT-LEONARD, QC (H1A 1S7) 725-9811
CARREFOUR CHEVROLET
OLDSMOBILE ET CAMIONS
CHEVROLET INC.
200, boulevard Curé-Labelle
SAINT-ROSE, (Ville de Laval), QC
(514) 625-1991
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC LEE
4111, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 324-4411

PONTIAC BUICK
LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 132
DELSON, QC (H1A 1S7) 632-2220
HARLANO PONTIAC BUICK INC.
155, boulevard Montclair-Toronto
DORVAL, QC (H1A 1S7) 631-2051
BOURASSA PONTIAC BUICK LEE
1681, boulevard St-Martin Est
DORVAL, Ville de Laval, QC
(514) 382-2122
CHAMPLAIN PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
1000, boulevard Le des Soeurs
LE DES SOEURS (Verdun), QC
(514) 769-5353
GAUTHIER PONTIAC BUICK
GMC INC.
395, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL, QC (H1A 1S7) 670-1440
VILLE-MARIE, PONTIAC
& BUICK LEE
1501, rue Hochelaga
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 253-1414

AVENUE PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
6100, boulevard Decarie
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 731-3701
BOULEVARD PONTIAC BUICK
GMC LEE
9050, boulevard de L'Acadie
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 362-4400
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
333, rue Jarry Est
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 376-4220
LA BELLE PONTIAC BUICK LEE
11251, rue Notre-Dame Est
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 645-1651
TERRY PONTIAC BUICK LEE LTD
7050, rue St-Jacques Ouest
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 487-0200
ACTUEL PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
5959, boul. Cousineau
ST-HUBERT, QC (H1A 1S7) 443-5959

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9595, autoroute Transcanadienne
SAINT-LAURENT, QC
(514) 333-7070
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LEE
9455, boulevard Lacombe
SAINT-LEONARD, QC
(514) 327-3540
DME BARRE PONTIAC BUICK INC.
2387, avenue Vintur
VERDUN, QC (H1A 1S7) 768-2551
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 682-3670
CAMIONS GMC
CENTRE DU CAMION
GMC SNYDER INC.
2825, Route 138 de L'Assom
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 344-4000
LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES
DE MONTRÉAL LEE
1940, rue Saint-Jacques Ouest
MONTRÉAL, QC (H1A 1S7) 489-8611

LES CONCESSIONNAIRES



EN BREF...

Les évêques en quête de visibilité

OTTAWA Les évêques catholiques ont lancé une campagne nationale visant à rendre leur église plus visible dans une société qui, disent-ils, a de moins en moins de valeurs spirituelles et est en train de devenir plus matérialiste. La Conférence des évêques catholiques du Canada a discuté de la campagne durant sa réunion annuelle tenue cette semaine à Ottawa. La société a besoin d'être alimentée spirituellement, a déclaré l'évêque John Sherlock de London, Ont., citant la désagrégation des familles, la solitude et l'alcool et la toxicomanie. Seulement 36 % des 11,4 millions de catholiques que compte le pays vont à la messe chaque semaine, par rapport à 45 % d'entre eux qui y assistaient régulièrement en 1975.

Quatre nominations à Québec

QUÉBEC Le premier ministre Robert Bourassa vient de nommer Jean-Marc Bard, ex-secrétaire adjoint du président du Conseil du trésor (en 1986), à titre de président et directeur général par intérim de la Régie des installations olympiques. M. Bourassa a également nommé une ex-présidente du conseil central de la CSN à titre de membre du Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Irène Ellenberger. À l'École polytechnique de Montréal, Mme Nicole Forget, vice-présidente du Conseil des services essentiels, et M. Guy Dufresne, vice-président du groupe pâtes et papiers chez Consolidated Bathurst, ont été nommés membres du conseil d'administration. À l'université du Québec à Chicoutimi, M. Charles-André Lamontagne a été nommé membre du conseil d'administration, tandis que Mme Jocelyne Labrèche occupera le même poste à l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Le tiers des Canadiens souffrent d'incontinence urinaire

Renée Rowan

PRÈS de 29 % des Canadiens de tout âge souffrent d'une forme ou d'une autre d'incontinence urinaire. Sujet tabou, maladie honteuse, on n'en parle pas.

Dans les milieux hospitaliers, toutefois, alors que l'on est constamment aux prises avec l'équilibre budgétaire à atteindre ou à maintenir, on s'en préoccupe de plus en plus puisqu'il en coûte entre \$ 2,000 et \$ 4,500 par bénéficiaire, par année, en ressources humaines et en matériel.

L'incontinence urinaire est une préoccupation quotidienne pour plusieurs intervenants en soins infirmiers et pour cette raison, la direction des soins infirmiers de l'hôpital Saint-Luc a décidé de consacrer à ce sujet son colloque annuel provincial qui se terminait hier à Montréal.

« Malheureusement, quand on parle d'incontinence urinaire, on ne tient pas compte de l'impact humain, c'est-à-dire toutes les pertes encourues par la clientèle elle-même au niveau psychologique, social et financier », a noté Mme Ginette Bérubé, directrice-adjointe des soins infirmiers à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Une étude portant sur l'utilisation des culottes jetables est en cours depuis bientôt deux ans à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle est issue de deux préoccupations, dit Mme Bérubé. La première est d'ordre budgétaire puisque les coûts de ce produit ont plus que doublé au cours des cinq dernières années se situant maintenant à plus de \$ 60,000 pour l'année 1987-1988. La deuxième, d'ordre clinique, concerne directement les caractéristiques de la clientèle et les critères d'utilisation.

La clientèle est maintenant sollicitée par la publicité notamment ce qui a trait à l'utilisation de la couche jetable, remarque l'infirmière. On éduque les enfants à la propreté et on éduque des adultes à considérer avec quelques nuances un avenir rappelant le jeune enfant. Ne faut-il pas mesurer davantage nos choix?

Derrière l'incontinence des personnes âgées se cache un phéno-

mène de régression, constate Mme Lorraine Laliberté, directrice des soins infirmiers à l'Institut Philippe-Pinel. La personne âgée, face à une situation stressante où elle se retrouve diminuée et impuissante et dont l'origine peut être une perte de statut, de rôle, un sentiment d' inutilité, d'abandon, d'approche de la mort, adopte alors des comportements infantiles.

Un déplacement ou un placement involontaire sans préparation adéquate peut provoquer des réactions pouvant amener de l'incontinence. Cela devient une réaction de rébellion ou de colère contre la perte de contrôle sur sa vie.

« Au-delà des mots et des belles théories du vieillissement, dit Mme Laliberté, le travail auprès des personnes âgées peut être pénible, dévalorisé, voire dévalorisant et même désespérant. Pour faire face aux conflits émotionnels, le soignant se retranche lui aussi derrière des mécanismes de défense. Il devient inconfortable, parfois déprimé et il vit un profond sentiment d'impuissance (...) Dans ce contexte, les efforts souvent ne sont pas canalisés à rééduquer le bénéficiaire, mais à trouver des moyens de réduire les séquelles indésirables de l'incontinence. »

Air Canada vérifie ses Boeing 727

OTTAWA (PC) — Air Canada procédera à une vérification des avertisseurs de décollage de ses 33 Boeing 727, le fabricant de l'appareil ayant découvert qu'un bon nombre de ces systèmes ne fonctionnent pas adéquatement. Selon M. Hugh Riopelle, porte-parole d'Air Canada, on a effectué au cours des derniers mois l'examen de ces avertisseurs qui indiquent aux pilotes si au décollage ils ont bien réglé les instruments et les mécanismes de contrôle.

les Obligations d'Épargne du Québec

9 1/2 %

À COMPTER DU 1^{er} NOVEMBRE 1988,

le taux de rendement des Obligations d'épargne du Québec des émissions E-83, E-84, E-85, E-86, E-87 et E-88 est porté à **9,50 %** l'an, pour la période du 1^{er} novembre 1988 au 31 mai 1989.

Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

LES AUTRES ÉMISSIONS EN COURS,

soit les émissions E-12 (1979), E-80, E-81 et E-82, continuent de rapporter un intérêt minimum garanti de **10,50 %** l'an jusqu'à échéance.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS:

Vous pouvez contacter toute institution financière autorisée: caisse populaire, banque, courtier en valeurs et société de fiducie.

Québec

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

par le ministère
légal de Saint-Hippolyte
Commissaire-Preneur

Provenant de la succession
Veaudelle et divers

assisté de
L'Hon. Serge Joyal
Expert

ART CANADIEN et EUROPÉEN

Mardi le 1er novembre 1988 à 19h30

Oeuvres canadiennes:



Amédée Modigliani (1884-1920)
"Autoportrait"



Robert Roussil né en 1925



Marc-Aurèle Fortin (1888-1970)



Fritz Brandtner (1896-1969)



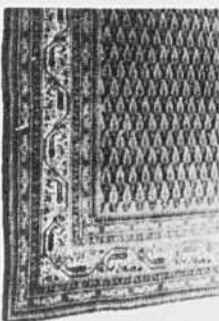
Evert Pieters XIXe siècle

Oeuvres européennes:

P. ALECHINSKI; H. BACON; M. BARIL; R. BISSIÈRE; J.L. BOURGAIN; B. BROUWER; W. de la BROYE; A.E. CHAZALVIEL; C.G. CORNEILLE; I. DAUM; S. DELAUNAY; DUNNING; ÉCOLE AMÉRICAINE, XXe siècle; ÉCOLE EUROPÉENNE, XIXe siècle; ÉCOLE FRANÇAISE, XIXe siècle; ÉCOLE HISPANO-AMÉRICAINE, XIXe siècle; ÉCOLE ITALIENNE, XIXe siècle; L. FINI; M. FLANDIN; J.E. GRACE; H. HARTUNG; J. ICART; V. KHMELUK; J. MIRO; A. MODIGLIANI; I. MORGAN; G. S. PERIMAN; C. PLANES; E. PIETERS; S. POLIAKOFF; M.M. PRICES; A. RENOUX; J.P. VALADIER.

ANTIQUITÉS

Mercredi le 2 novembre à 19h30



Ancien Tapis d'Orient dit "Mir"

MEUBLES

Paire de bergères de style Louis XVI, bibliothèque victorienne, buffet de style Louis XIII, exceptionnel canapé en érab, ensemble de chaises de style Louis XIII, chambre à coucher de style Louis XVI, chiffonnier d'époque Louis XVI, paire d'encoignures de Damas, paravent Art Déco, salle à manger de style Hepplewhite, secrétaire début XIXe, table de salle à manger.

TAPIS

Tapis anciens d'Orient, de Perse et du Caucase.

ART PRIMITIF

Amérique: Mexique, Costa Rica, Pérou, Teotihuacan, Naryarit, Michoacan, Colima, Chimú, Chorotega. Afrique: Dahomey, Côte d'Ivoire, Ashanti.

BIJOUX

Dont un bracelet souple en or 18 ct, montre Longines.

OBJETS

Verrerie Carnaval, boudhas, argenterie, cartel américain, sculptures en bronze, cristal St-Louis, porcelaine de Royal Doulton, exceptionnel encier par M. Debut, ensemble de café en porcelaine de Limoges, garniture de cheminée en marbre (2), lanterne de style Louis XVI en bronze doré, service en porcelaine Royal Worcester, services de verre en mousseline, amusante tirelire etc...

EXPOSITION

Vendredi le 28 octobre 1988 de 12h à 21h — Samedi le 29 octobre 1988 de 12h à 17h
Dimanche le 30 octobre 1988 de 12h à 17h — Lundi le 31 octobre 1988 de 12h à 21h

Catalogue disponible sur demande 105

HÔTEL des ENCANS de MONTRÉAL

4521 boul. St-Laurent, Montréal, H2T 1R2 Téléphone: 849-2505

Le lac de Garde d'Alitalia

917\$

par personne, 6 nuits, avion* compris

Un prix sensationnel pour un forfait imbattable: avion A/R, transferts, 6 nuits d'hôtel, demi-pension. Choix de 5 sites ravissants, 9 hôtels confortables; du repos ou des excursions à Brescia, Vérone, Vicenza, Mantova, même Milan ou Venise. Tous les détails dans un dépliant couleurs de 8 pages chez votre agent de voyages.

Le ski d'Alitalia

849\$

par personne, 9 nuits, remonte-pentes, avion* compris

Programme complet d'une valeur à toute épreuve à Cervinia, la

station élégante de ski face au soleil, et Aosta: choix de 6 hôtels et possibilité de prolongation à la semaine; tous les détails dans une brochure de 8 pages chez votre agent de voyages.

La Rome d'Alitalia

161\$

par personne, 6 nuits, avion non compris

Une véritable aubaine à l'hôtel de 1^{re} cat. Beverly Hills. Incluant taxes et service, transferts aéroport/hôtel et 3 cartes de faveur «italiatour! friend». Autre choix:

le Cavalieri Hilton pour 209 \$ par pers., taxes et service inclus seulement. Tous les détails dans la brochure Intermezzo 1988/1989 chez votre agent de voyages.

*Tarif aérien sujet à changement sans préavis.

Prestations terrestres organisées par Intermezzo italiatour!

Alitalia

Un problème de courrier?

Lettres, colis et autres à acheminer rapidement?

Écrivez! Enpaquez! La Cie 1-514 se charge du reste. Que se soit à Montréal, à Paris ou à Bangkok, votre courrier sera remis dans les plus brefs délais.

Tarifs hyper concurrentiels



La nouveauté empreinte de génie au service de la PUBLICITÉ

- 1-514 un CONCEPT PUBLICITAIRE nouveau d'une rentabilité sûre.
- 1-514 le dynamisme au service de l'ENTREPRISE.
- 1-514 votre projet PUBLICITAIRE.

Demandez notre documentation

1-514 1337 Ontario Est Montréal, H2L 1R8 Tél.: 521-9259 / 521-9101

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



COLLÈGE MATHIEU PROFESSEUR(E) DE MUSIQUE

Le COLLÈGE MATHIEU, école secondaire, française et privée, située à Gravelbourg en Saskatchewan, est à la recherche d'un(e) professeur(e) de musique pour diriger l'harmonie et la chorale et pour coordonner un groupe vocal/instrumental. Si ce poste vous intéresse, vous êtes prié(e) d'appeler immédiatement (à frais virés) Florent Bilodeau, directeur général, en composant le (306) 648-3491 ou le (306) 648-2274.



Faculté des lettres

PROFESSEUR DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE Département de langues et linguistique

Poste à temps complet

Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs de l'Université Laval. Date d'entrée en fonction: le 1er septembre 1989.

DESCRIPTION DU POSTE: Enseignement du français langue seconde et de la didactique des langues aux trois cycles. Enseignement éventuel de la linguistique. Encadrement d'étudiants et direction de thèses. Recherches en didactique des langues, en linguistique française ou en linguistique différentielle.

QUALIFICATIONS: Doctorat en linguistique ou dans un autre domaine pertinent. Expérience de l'enseignement du français langue seconde et de la didactique. Expérience de la recherche en linguistique appliquée ou en didactique des langues. Langue maternelle: français. Excellente connaissance de l'anglais.

PROFESSEUR EN TRADUCTION Département de langues et linguistique

Poste à temps complet

Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs de l'Université Laval. Date d'entrée en fonction: le 1er septembre 1989.

DESCRIPTION DU POSTE: Enseignement de la traduction générale et spécialisée de l'anglais au français dans le cadre du Baccalauréat spécialisé en traduction. Enseignement éventuel de la traduction à la Maîtrise en terminologie et traduction, et encadrement d'étudiants de 2e et 3e cycles. Recherche dans les domaines de la traduction, de la terminologie ou de la linguistique.

QUALIFICATIONS: Doctorat dans un domaine pertinent. Expérience de l'enseignement et de la traduction professionnelle. Langue maternelle française, excellente connaissance de l'anglais. Connaissance souhaitée de l'usage linguistique propre au Canada français.

DATE DE CLÔTURE DES CONCOURS: le 16 décembre 1988.

Faire parvenir un curriculum vitae complet et à jour, un exemplaire des principales publications, ainsi que le nom, l'adresse de trois répondants et, le cas échéant, la liste des employeurs, à:

Monsieur le directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Pavillon Charles-De Koninck, 3215
Université Laval, Québec G1K 7P4

N.B.: Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE PORT AU PORT

à Stephenville, Terre-Neuve

est à la recherche de

2 enseignants(es) bilingues

1.- Pour une classe de français langue maternelle, 3e année, à l'école Our Lady of the Cape Elementary, située au Cap St-George, Terre-Neuve. C'est un poste de remplaçant(e) pour la période du 5 décembre 1988 au 17 mars 1989.

2.- Pour une classe de français langue maternelle, 3e année à l'école Ste-Anne, située à la Grand'Terre, Mainland, Terre-Neuve. C'est un poste permanent.

Prière de s'adresser à:

M. Andrew Butt, Superintendant
Port au Port R.C. School Board
P.O. Box 5200
Stephenville, NF A2N 3M5

Chef du Service de la danse

Sous l'autorité du directeur de la Division des arts, le chef du Service de la danse élabore, administre et évalue les politiques et programmes d'aide à la danse du Conseil des Arts; dirige le personnel et gère le budget du du Conseil des Arts et représente le Conseil auprès des artistes et groupes artistiques, des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux et des organismes de subvention.

Le travail requiert une connaissance approfondie de l'histoire et de la situation actuelle de la danse au Canada, une bonne connaissance des tendances et nouveautés de la danse à l'étranger et une bonne compréhension des politiques du Conseil et de son rôle d'organisme de subvention. Le titulaire possède une vaste expérience de tous les aspects des arts du spectacle, normalement acquise par au moins neuf années de travail dans des postes de gestion et d'administration des arts comportant des responsabilités croissantes. Il doit en outre connaître les deux langues officielles.

Le salaire est établi conformément à la politique salariale du Conseil des Arts du Canada.

La date limite de réception des demandes et curriculum vitae est le 25 novembre 1988.



Conseil des Arts du Canada
Ressources humaines
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Directeur-trice adjoint-e au Marketing / Communications

La Propagation de la Foi

La Propagation de la Foi est un organisme de l'Église catholique qui s'occupe de promouvoir la mission au Canada français.

Le Poste

La personne est en charge du département de marketing/communications du secteur des adultes des Oeuvres pontificales missionnaires (secteur français du Canada). Sous l'autorité du Directeur national et en concertation avec le bureau de direction, elle s'occupe de toutes les activités de publicité, de marketing, de communications et de relations publiques, de même que de la promotion des revues et des listes.

Exigences

La personne recherchée est préférablement titulaire d'un diplôme de premier cycle avec l'option marketing/communications. Sera aussi considérée la personne ayant un certificat en marketing ou un D.E.C. en administration avec quelques années d'expérience. Elle doit, de plus, être capable de travailler avec un minimum de supervision. Elle doit être dynamique, organisée et avoir le goût du défi. L'engagement chrétien est essentiel.

Les personnes intéressées adressent leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, au:



Directeur national
Propagation de la Foi
175, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec
H2X 1C7

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur à la rédaction

Le Service des Programmes de Publication Le Colombien Inc., une organisation catholique (Les Chevaliers de Colomb), est à la recherche d'un coordonnateur à la rédaction.

Le candidat aura pour tâches principales de:

- Traiter le matériel rédactionnel devant servir à la préparation de la revue «Le Colombien»;
- Participer à la conception, à la préparation, à la réalisation de tout autre document et/ou publication.
- Coordonner les communications internes du réseau colombien et agir comme interlocuteur auprès des firmes spécialisées intervenant dans la préparation de la revue «Le Colombien»;
- Participer à la conception, au développement et au fonctionnement d'un plan d'informations et de communications propre aux besoins du Service des Programmes.

Nous offrons les avantages sociaux usuels:

Salaire, assurance-maladie, assurance-salaire, fonds de pension, etc.

LES QUALIFICATIONS

- D.E.C. en communications et quelques années d'expérience pertinente au domaine ou tout autre ensemble d'expérience et de scolarité jugé équivalent;
- Excellente maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- Bonnes connaissances des normes et pratiques de l'édition et des étapes de réalisations d'une revue;
- Capacité à développer des outils, normes, etc... relatifs à son champ d'activités;
- Connaissance de la langue anglaise, un atout;
- Capacité à traiter plusieurs dossiers à la fois et aptitudes à développer son secteur d'activités.



Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avant le 11 novembre 1988 à:

Publication Le Colombien Inc.,
Directeur du Service des Programmes,
3565 rue Berri, bureau 210
Montréal (Québec) H2L 4G5

Coordinateur de l'impression Législative

— Yellowknife, T.N.-O. —

Le (la) titulaire coordonne la production des publications juridiques en français et en anglais, au Bureau des langues du ministère de la Culture et des Communications. Les fonctions comprennent notamment l'établissement des besoins en matière de publication, la préparation et l'attribution des appels d'offres et des contrats de service, l'établissement des calendriers de publication, l'approbation des corrections finales, le maintien de la qualité des publications, la formulation de recommandations et la soumission de rapports.

En plus de pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais, les candidat(e)s doivent posséder un diplôme en arts graphiques et une expérience pertinente. On pourra aussi prendre en considération une expérience équivalente. Le traitement annuel initial est de 35 359 \$.

No de réf 17-5937AR

Date limite: le 4 novembre 1988

Directeur de la section des services en français

— Yellowknife, T.N.-O. —

Le (la) titulaire sera responsable de la gestion de la section des services en français au sein du ministère de la Culture et des Communications. Les fonctions comprennent notamment l'établissement des prévisions budgétaires, la coordination des services de traduction, la mise sur pied d'un service centralisé de renseignements et de communications, la mise en oeuvre d'un programme culturel à l'intention des francophones, la consultation des groupes communautaires et des autres ministères, la supervision du personnel ainsi que la formulation de recommandations et l'établissement de rapports.

Les candidat(e)s doivent posséder un diplôme en administration ainsi que plusieurs années d'expérience de la supervision. Ils (elles) doivent aussi pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais. On pourra aussi prendre en considération une expérience équivalente. Le traitement initial est de 43 416 \$ par année.

No de réf 17-5963AR

Date limite: le 4 novembre 1988

Réviseur francophone

— Yellowknife, T.N.-O. —

Le (la) titulaire fournira des services de traduction en français pour le Bureau des langues du ministère de la Culture et des Communications. Les fonctions comprennent notamment la correction et la révision de textes traduits, la traduction de textes urgents ou difficiles, la supervision du personnel, la recherche, et la formulation de recommandations et l'établissement de rapports.

Les candidat(e)s doivent posséder plusieurs années d'expérience de la révision et de la supervision. On pourra aussi prendre en considération une expérience équivalente. Le traitement initial est de 40 149 \$ par année.

No de réf 17-5964AT

Date limite: 4 novembre 1988

Yellowknife est une ville moderne d'environ 12 000 habitants située sur la rive du Grand lac des Esclaves. On y retrouve une variété d'activités récréatives et sociales, de bons services médicaux ainsi que de nombreux magasins.

Ecrire à l'adresse suivante:
Ministère du Personnel
Gouvernement des T.N.-O.
Yellowknife, T.N.-O. X1A 2L9

Legislative Printing Co-ordinator

— Yellowknife, N.W.T. —

You will be responsible for co-ordinating the production of French/English legal publications in the Language Bureau of the Department of Culture and Communications. Duties include determining publishing requirements, preparing and allocating tenders and service contracts, developing production schedules, approving final corrections, maintaining production quality and providing recommendations and reports.

A Diploma in Graphic Arts with fluency in French and English and related experience is required. Equivalencies will be considered. Salary starts at \$35,359 per annum.

Ref. # 17-5937AR

Closing: November 4, 1988

Manager, French Services

— Yellowknife, N.W.T. —

You will be responsible for managing the French Services Section of the Department of Culture and Communications. Duties include preparing budgetary proposals, co-ordinating translation services, developing a centralized information and communications service, implementing a cultural program for Francophone communities, consulting with community groups and other departments, supervising staff and preparing recommendations and reports.

A Diploma in Administration, fluency in French and English and several years of related and supervisory experience is required. Equivalencies will be considered. Salary starts at \$43,416 per annum.

Ref. # 17-5963AR

Closing: November 4, 1988

Translation Reviser (French)

— Yellowknife, N.W.T. —

You will provide French language translation services in the Language Bureau of the Department of Culture and Communications. Duties include examining and revising previously translated work, preparing translations of urgent or complex texts, supervising staff, conducting research and preparing recommendations and reports.

Fluency in French and English with revision and supervisory experience is required. Equivalencies will be considered. Salary starts at \$40,149 per annum.

Ref. # 17-5964AR

Closing: November 4, 1988

Yellowknife is a modern community located on the shores of Great Slave Lake with a population of about 12,000. There are varied recreational and social activities and good retail and medical services.

Write to: Department of Personnel
Government of the N.W.T.
Yellowknife, N.W.T. X1A 2L9



Northwest Territories
Territoires du Nord-Ouest

Concours no 1032

DIRECTEUR DU BUREAU DE LIAISON UNIVERSITE/MILIEU RECTORAT

(Poste cadre)

Mandat: Sous la responsabilité du Recteur, le titulaire de ce poste : coordonne le fonctionnement général du Rectorat; • favorise et assure la liaison entre le Milieu et l'Université; • établit des relations avec les organismes nationaux et internationaux impliqués dans la réalisation d'activités de coopération internationale, prépare, coordonne et évalue les projets de coopération.

Fonctions: Le directeur du Bureau de liaison Université/Milieu • assiste le Recteur dans la préparation et l'analyse de la documentation afférente à ses activités; • prépare des projets de dossiers institutionnels (avis, rapports, politiques, etc.); • participe à la coordination des contributions aux dossiers institutionnels des autres bureaux et ce, dans le respect de leur juridiction; • procède à la cueillette d'informations relatives aux courants et tendances découlant du contexte dans lequel l'Université évolue; • sert d'agent de liaison entre l'Université et le Milieu; • développe des mécanismes de concertation à établir entre le Milieu et l'Université; • reçoit et analyse les besoins du Milieu; • fait connaître au Milieu les ressources et la nature des services et des contributions pouvant être offerts par l'Université; • met en application la politique institutionnelle de coopération avec l'extérieur; • assure les relations avec les décanats, les départements, les centres de recherche et les modules pour la réalisation des projets de coopération internationale (accueil et encadrement d'étudiants, organisation du séjour des visiteurs ...); • effectue la gestion budgétaire des projets de coopération internationale; • dresse un bilan annuel des activités de coopération internationale; • accomplit toute autre tâche qui lui est confiée par le Recteur.

Exigences: Diplôme universitaire; • qualités administratives et expérience de gestion; • connaissance des structures de l'Université du Québec à Trois-Rivières, connaissance du milieu, des organismes de coopération et de développement international.

Traitement: Selon le protocole des cadres de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Durée du mandat: 2 ans renouvelable.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir avant 24h, le 4 novembre 1988, à:

Monsieur Cléo Marchand
Service du personnel
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec / G9A 5H7



Université du Québec à Trois-Rivières

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES AGENCES

«Les Chevaliers de Colomb», une organisation fraternelle catholique est à la recherche d'un Directeur des Agences pour la Province de Québec. L'enveloppe de compensation comprend salaire, les dépenses, les avantages et bénéfices marginaux.

Le candidat sera responsable du recrutement et de la formation de la carrière des Agents généraux dans les lieux de recrutement, de même que de la sélection des agents d'assurance-vie. Il aura de plus la supervision de la carrière des Agents généraux à l'Assurance-vie.

L'expérience dans l'Assurance-vie individuelle et l'administration dans la vente sont un pré-requis. Le candidat idéal doit être bilingue (français-anglais). La connaissance d'une fraterne est un atout.

Les personnes intéressées à oeuvrer dans la plus grande association fraternelle catholique de bénéfices dans l'Amérique du Nord doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 11 novembre 1988 à:



Chevaliers de Colomb
Att.: Bureau des directeur des Agences
C.P. 1670
New Haven,
Conn. U.S.A.
06507

UQAM *Le savoir universitaire, une valeur sûre!*

POSTES DE PROFESSEURS AU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES

1. RÉGULIER en droit privé : droit des biens, des sûretés, droit civil et statutaire immobilier, droit judiciaire et de la preuve
2. RÉGULIER en méthodologie et fondements du droit
3. SUBSTITUT en droit commercial : droit de l'entreprise et des transactions commerciales
4. INVITÉ en droit social

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

« Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents ».

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL :

- Enseignement
- Recherche
- Services à la communauté

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Le 1^{er} janvier 1989

EXIGENCES :

- Doctorat ou maîtrise et titre professionnel
- Expérience reconnue dans le domaine
- Aptitude à oeuvrer au niveau de la maîtrise
- Capacité à gérer des activités de recherche
- Engagement à compléter des études doctorales pour les postes réguliers

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé avant 12 heures, le 7 novembre 1988 à :

Monsieur André Riendeau, directeur
Département des sciences juridiques
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

UQAM *Le savoir universitaire, une valeur sûre!*

DEUX (2) POSTES DE PROFESSEUR RÉGULIER AU DÉPARTEMENT DE COMMUNICATIONS

1. Technologie des productions médiatiques
2. Théories des communications

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

« Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents ».

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL :

1. Enseignement aux programmes de 1^{er} et 2^e cycles en médiatique, technologie et médias de communication ainsi qu'en histoire et anthropologie des techniques en communications
 - Encadrement des travaux de mémoires et de thèses
 - Développement de programmes de recherche des nouvelles technologies et de l'histoire et anthropologie des techniques de communications
2. Enseignement aux programmes des trois cycles dans le domaine des théories des communications et enseignement plus spécifique en communications et développement
 - Recherche
 - Services à la communauté

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Le 1^{er} juin 1989

EXIGENCES :

- Doctorat en communication
- 1. Compétence en informatique avec connaissances appropriées en intelligence artificielle
- 2. Expérience de recherche ou d'intervention dans les domaines de développement suivants :
 - Communication et développement
 - Médias
 - Systèmes de communications
 - Transferts technologiques

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé avant 17 heures, le 15 décembre 1988 à :

Monsieur Enrico Carontini, directeur
Département de communications
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Conformément aux lois et règlements en vigueur, ce poste, accessible aux femmes et aux hommes, s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada

Au Département des sciences de l'administration et des sciences comptables

POSTE DE PROFESSEUR RÉGULIER EN FINANCE (RÉOUVERTURE)

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue désire combler un poste de professeur régulier en Finance au Département des sciences de l'administration et des sciences comptables pour ses programmes actuels de Baccalauréat en sciences comptables, de Baccalauréat en administration et de Maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations.

Critères d'embauche:

La personne recherchée devra posséder un Doctorat dans la discipline ou une discipline connexe.

À défaut de pouvoir recruter une personne répondant au critère ci-haut mentionné, le Département pourra recommander l'engagement d'une personne répondant au critère minimal suivant: scolarité de Doctorat complétée et devra s'engager à compléter des études de Doctorat.

Lieu de travail: ROUYN-NORANDA

Entrée en fonction: Le 25 novembre 1988

Traitement:

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Les candidatures devront être acheminées, avant le 26 octobre 1988, à l'adresse suivante:

Monsieur Pierre Sauvé
Directeur du Département des sciences de l'administration et des sciences comptables
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
42, rue Mgr Rhéaume Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Tél.: (819) 762-0971

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

est à la recherche d'un/une

Traducteur/Traductrice

Qualités requises:

- formation universitaire en français et en anglais
- plusieurs années d'expérience en traduction et aptitude à traduire des textes spécialisés
- une excellente connaissance de l'usage et des expressions idiomatiques des deux langues officielles.

Responsabilités:

- traduire de l'anglais au français (quelques textes techniques)
- effectuer des recherches terminologiques
- participer à la rédaction de glossaires
- réviser des textes traduits par d'autres traducteurs.

Salaire: entre 32 983 \$ à 42 709 \$ par année.

Le Centre offre une gamme complète d'avantages sociaux.

Le CCHST est une société publique financée par le gouvernement du Canada. Il a pour but de promouvoir le droit des Canadiens à un milieu de travail salubre et sans danger en servant de centre national d'information sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Les résumés doivent être remis au CCHST, 250 rue Main est, Hamilton, Ontario L8N 1H6, à l'attention de Madame L. Henderson, avant le 11 novembre 1988. Veuillez indiquer le numéro de dossier PER88-001-14. Lieu de travail: Hamilton, Ontario.

For English information, contact Mrs L. Henderson.

VitalAire, division d'Air Liquide Canada Ltée spécialisée en oxygénothérapie à domicile, en soins respiratoires et en équipement médical par l'entremise de ses Services de soins respiratoires à domicile, recherche un

Directeur général, service de soins respiratoires

En poste à Montréal, vous vous chargerez de la gestion, de l'expansion continue et de la rentabilité d'un service de soins respiratoires. De plus, vous aurez la possibilité d'établir des relations utiles avec les représentants d'organismes gouvernementaux, les coordonnateurs de soins à domicile des hôpitaux et les médecins. Vous administrerez enfin les programmes professionnels de soins aux patients.

Nous désirons nous adjoindre une personne ayant acquis des antécédents dans le monde des affaires, une bonne connaissance des programmes de soins à domicile et l'expérience de la collaboration avec des professionnels du corps médical. Vous possédez une bonne aptitude pour la communication et avez fait vos preuves dans la gestion d'une petite entreprise.

Si vous vous sentez prêt à relever de nouveaux défis et à assumer des responsabilités excitantes, faites parvenir sous pli confidentiel votre curriculum vitae au soussigné, en mentionnant les raisons qui vous poussent à postuler.

Monsieur D. McElroy
Directeur général
VitalAire
1155, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1H8

VitalAire



LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO

requiert pour le reste de l'année scolaire 1988-89 des

ENSEIGNANT(E)S SUPPLÉANT(E)S QUALIFIÉ(E)S

sur une base journalière et à long terme

pour nos programmes de niveaux élémentaire et secondaire de français langue seconde. Les candidat(e)s doivent détenir les qualifications requises par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

(BEO plus FL\$1 ou l'équivalent)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Wanda Matuszkiewicz
Surintendante — Programmes Scolaires
155, rue Collège, salle 539A
Toronto, Ontario
M5T 1P6

Les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s aussitôt que possible.

Le Conseil scolaire de la ville de Toronto offre une chance égale d'emploi aux candidats féminins/masculins/minoritaires.

Tout(e) candidat(e) doit faire preuve d'une volonté et d'une capacité de travailler efficacement dans un milieu multi-culturel et multi-racial.



BISHOP'S UNIVERSITY

VICE-PRINCIPAL AFFAIRES EXTÉRIEURES ET PLANIFICATION

L'Université Bishop recherche des candidatures pour combler le poste nouvellement créé de Vice-président, affaires extérieures et planification. Ce poste comporte un mandat très étendu pour promouvoir, à l'intérieur de la faculté et de l'université dans son ensemble, une prise de conscience de plus en plus grande à une réponse aux changements de l'environnement académique du Québec et du Canada. Il (elle) aidera à la formulation des politiques académiques afin de stimuler les développements futurs des forces académiques de l'université et d'améliorer les secteurs où l'on retrouve des faiblesses. Comme support à la réalisation de ce mandat, il (elle) représentera l'université au sein d'organismes extérieurs sur des sujets divers se rapportant aux questions académiques, à la recherche et au développement économique et culturel de la région. Sans avoir directement la responsabilité académique, il (elle) encouragera la coordination des différents comités, secteurs et départements de l'université et siègera au Sénat universitaire, au Comité Exécutif de l'université ainsi qu'aux sous-comités appropriés de ces deux entités.

Une bonne connaissance des deux langues officielles comme de langues de travail est nécessaire pour le poste. Le candidat choisi possèdera les lettres de créances appropriées pour devenir membre de l'un des départements académiques de l'université.

Bishop est une petite université d'approximativement 1500 étudiants à plein temps et 600 étudiants à temps partiel dans la tradition des Arts libéraux avec l'anglais comme langue d'enseignement. Elle possède quatre sections (Administration des Affaires, Sciences Humaines, Sciences Naturelles et Sciences Sociales) et un programme d'éducation de 2^e cycle. Elle est située à Lennoxville, Québec, à 160 kilomètres à l'est de Montréal.

Les candidatures accompagnées de trois références devront être adressées au:

Dr. Hugh M. Scott, Principal
Université Bishop
Lennoxville (Québec) J1M 1Z7

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE

Le service des Programmes de Publication Le Colombien Inc., une organisation catholique (Les Chevaliers de Colomb), est à la recherche d'une secrétaire.

Le candidat aura pour tâches principales de:

- Assurer la production (dactylo et/ou autre moyen technique) du matériel rédactionnel de la revue «Le Colombien» et de tout autre document relevant du Service;
- Assurer la préparation, exécution et la diffusion de la correspondance, compte-rendu de réunions;
- Procéder à la révision et à la correction du matériel rédactionnel;
- Collaborer à la rédaction de la revue «Le Colombien» et de tout autre publication ou document;
- Tout autre travail connexe.

LES QUALIFICATIONS

- D.E.C. avec option technique en secrétariat et quelques années d'expérience pertinentes à la formation ou tout autre ensemble d'expérience et de scolarité jugé équivalent;
- Excellente maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- Connaissance pratique de: sténographie, dactylo 60 m/m, traitement de textes;
- Capacité de traiter plusieurs dossiers à la fois et aptitudes à développer son secteur d'activités.
- Connaissance de la langue anglaise, un atout.



Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avant le 11 novembre 1988 à:

Publication Le Colombien Inc.,
directeur du Service des Programmes,
3565, rue Berri, bureau 210,
Montréal, (Québec) H2L 4G5.



Collège de Bois-de-Boulogne

LE COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE est à la recherche d'un

COORDONNATEUR DES SERVICES DE L'ADMISSION ET DU REGISTRARIAT

LE DÉFI

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, vous coordonnerez toutes les activités reliées à l'organisation scolaire aux services aux étudiants.

LES RESPONSABILITÉS

- Superviser les procédés d'accueil et d'information auprès des clientèles.
- Établir et coordonner les procédés qui régissent l'admission et l'inscription des étudiants des cours réguliers, des cours de l'éducation des adultes et des cours d'été.
- Superviser la fabrication de l'horaire des étudiants et des professeurs.
- Coordonner le travail des employés de soutien du registrariat et du service de la consultation.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Vous détenez un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en sciences de l'administration.
- Vous assumez des responsabilités similaires depuis au moins 3 ans.
- Vous aimez travailler en équipe et vous êtes familier avec l'enseignement collégial.

TRAITEMENT

De 42 160 \$ à 55 917 \$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1^{er} novembre 1988 au:

Directeur du service du personnel
Collège de Bois-de-Boulogne
10555 de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec
H4N 1L4

Cette offre s'adresse également aux hommes et aux femmes. Seuls(es) les candidats(es) reçus(es) en entrevue recevront une réponse écrite.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur:
Benoit Lauzière

Rédacteur en chef:
Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

Et tombent les tuiles !

Les Libéraux n'ont plus rien à perdre dans cette campagne

LES ROUGES sont encore plus dans le rouge ! Emprunté au vocabulaire d'un banal comptable, ce bilan de la troisième semaine de la campagne électorale échappe à l'ennui qui aurait normalement été prévisible à la veille du débat des chefs.

Que faut-il croire de l'incroyable performance des Libéraux au cours des derniers jours ? Avec le triste record de putschs qu'ils ont tentés contre leur leader, les Libéraux ne peuvent pas recevoir le bon Dieu sans confession. Dès samedi dernier, LE DEVOIR a fait état, à la « une », des réunions plus ou moins louches qui se multipliaient à Ottawa et à Toronto. La nouvelle en a fait rigoler certains. Et, selon le bon vieux scénario, on lui a accordé toute son importance lorsque la presse anglophone de Toronto a repris, en les développant, les informations publiées trois jours plus tôt par LE DEVOIR.

Trève de chauvinisme. Le parti libéral fédéral est engagé dans une vertigineuse descente aux enfers. En battant le rappel des combattants de l'autre guerre, les figures de proue du parti confirment, comme si besoin était, la détresse d'une organisation habituée à des scénarios autrement plus attirants.

Dernier couac avant l'affrontement télévisé des chefs, les Libéraux se sont offerts le luxe d'une nouvelle bourde au sujet de l'avortement. En émettant sur la place publique les manœuvres en cours au sein de l'état-major du parti, certains dirigeants ont aggravé la méfiance des électeurs devant une formation qui tire à hue et à dia. Peu importe ce que pourra dire M. John Turner à ce propos, la cause est déjà entendue : l'effet n'en sera que négatif. Rien de moins.

Autre dédouanement à la veille du débat des chefs, la prise de position de M. Ed Broadbent au sujet de l'OTAN correspond aussi à l'analyse qu'impose l'économie actuelle de cette campagne. L'effondrement possible du Parti libéral oblige en effet le NPD à marquer davantage le recentrage de ses options. Il lui faut rejoindre les électeurs libéraux « mous ». Ne pas les effrayer par des choix élaborés au temps de l'opposition idéaliste. En promettant de consulter les alliés du Canada au sein de l'OTAN, le leader du NPD rassure les uns, tout en ne contrariant pas l'aile pacifiste de son parti.

Outre nouvelle, vin ancien

La loi 30, au delà des structures, une question de crédibilité

TOUT compte fait, les sceptiques n'auront pas été confondus.

Le projet de loi 30, portant création d'une commission des relations du travail, adopté et sanctionné le 18 décembre 1987, ne sera pas promulgué avant six mois. Peut-être même ne sera-t-il pas appliqué sous sa forme actuelle.

Les sceptiques, ce sont quelques vieux de la vieille qui ont assisté — et pour certains même participé activement — à la mise en place de l'importante réforme de 1969 où, justement, on avait remplacé la commission alors existante par un nouvel organisme, unique au Canada, comportant trois paliers : tribunal du travail, commissaires et agents d'accréditation.

À l'épreuve des faits, le nouvel organisme avait déçu. Si le milieu patronal s'en accommodait, les associations syndicales n'avaient de cesse d'en dénoncer les vices : inefficacité et lenteur, vulnérabilité devant les mesures dilatoires, incohérence de la jurisprudence, fouillis administratif. Bref, il fallait revenir à la situation d'il y a 20 ans en se dotant d'une commission « façon » canadienne. Le rapport Beaudry y avait fait l'écho de cette revendication et le gouvernement péquiste avait dans ses cartons un projet en ce sens.

La surprise fut de voir M. Pierre Paradis, titulaire du Travail dans le cabinet de M. Bourassa, se faire le champion d'une telle réforme. Mais le

Et, pendant ce temps, le Premier ministre sortant se laisse gagner par le sentiment euphorique d'une victoire savourée par anticipation. Arrogance, impérialisme torontois, les reproches affleurent à peine les commentaires des journalistes qui rendent compte des interventions de M. Brian Mulroney. Il y a une semaine, on évoquait le style et les techniques utilisées lors de la dernière victoire de l'ontarien Bill Davis. On ressasse maintenant les souvenirs plus cahotiques de certaines campagnes de M. Pierre Elliot Trudeau. Le cheminement est significatif.

Et le débat dans tout cela ?

Les débats de lundi et mardi soir modifieront-ils vraiment les chances respectives des trois partis ? À moins de la gaffe monumentale, on voit mal comment ces six heures de dialogue pourraient bousculer le cours des choses. À vrai dire, seul M. Turner peut espérer quelque chose de cet affrontement : il n'a plus rien à perdre ! Le Premier ministre doit éviter, lui, de déraiper, tout comme M. Broadbent : l'un et l'autre peuvent difficilement améliorer leur cote de popularité.

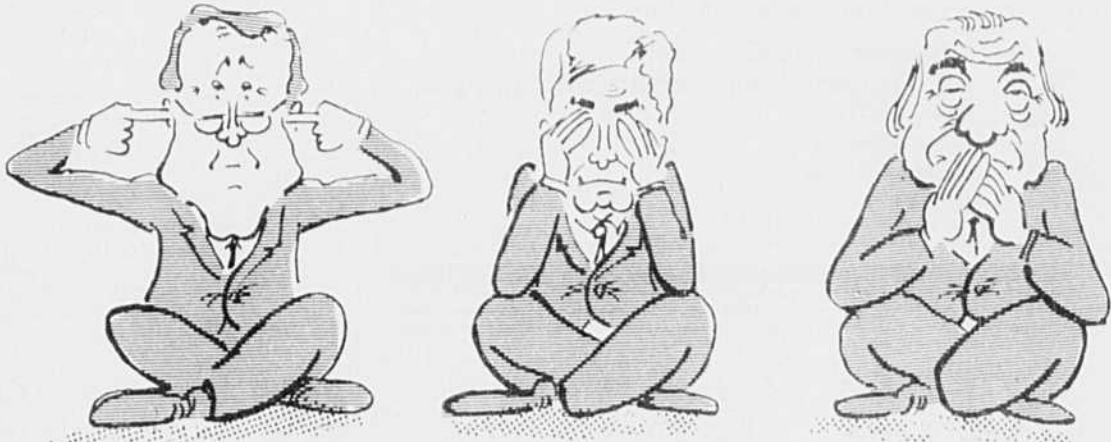
Ce débat, ces débats vont d'ailleurs fausser la traduction de cette campagne. C'est la première fois depuis très longtemps qu'une véritable lutte triangulaire se dessine au Canada. On se contentera banalement de duels classiques. Aucune véritable confrontation où l'on pourrait, au même moment, évaluer les réactions et les positions des trois aspirants au poste de Premier ministre.

Ce n'est pas le seul reproche que l'on peut formuler envers l'organisation de cet affrontement. Le choix, après de nombreuses démarches infructueuses, de Mme Antonine Maillet comme modératrice de ce moment privilégié relève de la plus haute voltige, si ce n'est d'un certain cynisme. Volonté de forcer les cotes d'écoute, tentative de neutraliser les rivalités partisans ? Toutes les considérations qu'on voudra bien lancer pour justifier ce choix méritent la note zéro.

Aux journalistes retenus pour ce débat, il incombe de traduire les préoccupations des électeurs. C'est là qui réside l'espoir de sauver une entreprise qui a été lancée sur des chapeaux de roues. La démocratie mérite mieux que des bagarres entre patrons de réseaux et organisateurs d'élections.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'AVORTEMENT



LETTRES AU DEVOIR

Vieux-Québec

CHEMINÉE de la honte, rue Chauveau. Symbole phallique du viol du patrimoine et de l'écologie. Il y avait pourtant, chose étonnante, des règlements municipaux ! Mais qui d'autre que le ministère des Affaires municipales pouvait mieux s'en moquer ?

Lampadaires à têtes multiples, aux prétentions romantiques, surgissant sur portes et places dérisoirement restaurées. Pullulement de boules blanches ridicules, baignant le « patrimoine » de leur lumière crue. Rayons de lune, où êtes-vous donc passés ? Restaurants style fast food, que moi je n'aime pas, qui prolifèrent comme autant de métastases du cancéreux oncle Sam.

Chevaux exténués, pauvres bêtes martyres de la couleur locale, que l'on sacrifie au nom de ce qui peut rester de patrimoine, que l'on « invite » à tirer des bandes de touristes hilares, échappés de leurs décors de Place royale, libérés, Dieu sait comment, de leurs trappes. Les chats n'en veulent donc pas ? Arbres malades, auxquels on propose la médecine douce de l'abbatage « approuvé Canada ».

Vieux port, de moins en moins vieux, de plus en plus métallique et fluorescent, avec plein de condoms dedans, et de condos dessus !

Plaines d'Abraham de plus en plus déboisées, rasées et asphaltées, sans doute pour ne pas étouffer le tintamarre des transistors et des « chars » rutilants made in Japan, ou pour mieux faire bron-

zer, ou plutôt cuire, sous le ciel acide et désazonisé.

Été : pitreries de guignols partout, « gomme baloune » faisant les trottoirs, grosses musiques tonitruantes et vulgaires, d'un festival-tache qui n'en finit plus de durer. Misérable foire, aussi omniprésente qu'exécutable, imposée aux citoyens paisibles, qu'ils le veuillent ou non. Les Québécois manqueraient-ils à ce point de fierté, qu'ils se croient obligés de faire un cirque continu de leur ville pour attirer les touristes ? S'ils persistent dans cette voie, ils finiront peut-être par déclencher... le rapatriement massif de leurs compatriotes floridophiles, qui ont si bien su exporter chez nos voisins du sud le raffinement de la culture québécoise !

Hiver : pas de répit. Y veille le Bonhomme, condamné à devenir encore plus épais et grotesque, avec le libre-échange : compétition oblige !

Pauvre Vieux-Québec, peut-être aurais-tu mieux fait, somme toute, de te laisser tranquillement couler dans le béton par ton maire de jadis ! Tu t'en souviens, De celui-là, qui attrapait les orgasmes en vol ?

— ALBERT DAVELUY
Québec, le 13 octobre.

À bout de larmes

SI LES desseins de Dieu sont impénétrables, ceux de Lise Payette envers ses « Dames de cœur » l'emportent en impudicité. Chaque semaine depuis trois saisons, sainte Lucie et l'inénarrable Evelyn, lady Claire, la fantasque Véronique et mademoiselle Julie, à travers force paraboles et tableaux, rééditent la bonne parole féministe pour le plus grand salut de ce monde sexiste.

Quant à moi, l'insondable bêtise des dialogues, la surenchère sentimentale et la complaisante répétition de lieux communs ont

pratiquement achevé d'émausser la crédibilité de l'auteur. Que j'en rie ou que j'en pleure, je suis à bout de larmes.

Sans doute que pour gagner son pain, deux demi-heures d'émission valent mieux qu'une, mais, de ce côté-ci de l'écran, la galette a moins bon goût, même si plus de gens en mangent.

— GAÉTAN PERRAS
Montréal, le 19 octobre.

Lait maternel

EN LISANT votre article du 8 septembre intitulé « Des chercheurs solutionnent une allergie au lait maternel qui affecte 10,000 bébés », je me suis demandé d'où venait ce titre : l'article en question ne parle que du lait maternisé. Le lait maternel est très différent d'un lait maternisé.

Une rectification s'impose au nom de toutes les mères qui allaitent leur bébé et qui se sont inquiétées d'apprendre ce type d'allergie, qui n'a pourtant rien à voir avec le lait maternel.

— GINETTE CHARTIER
vice-présidente
Ligue La Leche
Ville St-Laurent, le 17 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

N'ajustez pas votre appareil

Quand l'Assemblée nationale se transforme en studio. . .

LE PREMIER ministre a répondu de façon claire et explicite, jeudi, à des questions du chef d'opposition concernant la constitution canadienne. Une fois n'est pas coutume, dira-t-on. Robert Bourassa a plutôt l'habitude de profiter de la période de questions et réponses orales pour s'amuser comme un petit fou et se détendre, aux dépens des « amis d'en face ».

M. Bourassa était en disgrâce et en exil volontaire quand, il y a eu 10 ans le 3 octobre, les caméras de la télé se sont braquées, pour la première fois, sur les acteurs du Salon bleu. De retour aux affaires, il y a trois ans, il a vite compris que la meilleure manière d'éviter les pelures de banane de l'opposition, c'était d'en tendre à son tour, si possible, sinon de pratiquer l'esquive et l'entourloupette. Ce qu'il fait d'ailleurs avec un art consommé. Le chef du gouvernement sait que ce qui compte, plus que la substance, c'est la perception et l'image qui restent, quand les projecteurs se ferment. De plus, avec des figurants si nombreux autour de lui, il doit donner à ses députés l'occasion de se défouler et d'applaudir, à propos de tout et de rien. M. Bourassa et ses ouailles ne s'en privent pas.

Il y a dix ans, le gouvernement appuyait son projet de « Hansard électronique » sur le droit de la population à recevoir l'information la plus précise, exhaustive et objective qui soit. Quoi de plus significatif que l'information instantanée et authentique produite par l'œil de la caméra, un instrument privilégié d'information politique, s'exclamait le ministre Robert Burns. Dans son rapport à l'appui de cette mesure, le comité ministériel avait fait valoir notamment que : la presse écrite est soumise à des pressions du marché qui commandent des choix et, conséquemment, elle laisse dans l'ombre de nombreux aspects des travaux parlementaires ; la radiodiffusion compléterait le travail de la presse écrite.

Ce n'est pas tout à fait ce qui est arrivé. Comme

à Ottawa, les travaux parlementaires proprement dits soulèvent moins d'intérêt auprès des radio-télédiffuseurs que de la presse écrite. Ce qui intéresse, passionne même, l'ensemble des médias, c'est la période de questions, celle où il y a, à vrai dire, le moins d'information véritable. Chacun joue son rôle, réglé comme du papier à musique. L'opposition lance des questions, qu'elle veut embarrassantes, et auxquelles elle ne souhaite surtout pas de réponses ; le gouvernement pare les coups, tentant de démontrer que, loin d'être noire, la situation est sous contrôle, voire excellente ; entre les deux, les médias cherchent la phrase la plus incisive et percutante, celle qui se retrouvera à l'écran ou sur les ondes. De l'heure du spectacle quotidien dans le studio-Salon de la race, ce n'est pas de l'information qui ressort : ce sont des instantanés croustillants, des capsules bruyantes, des tranches de saucisson plus ou moins odorant. Du grand guignol ou des trivialités.

Les élus seraient mal venus de s'en plaindre. Ce sont eux qui ont établi et étrié les règles du jeu. Ainsi, la caméra ne fixe qu'une seule personne à la fois, celle qui a la parole : un député ou le président. Donc, impossible de saisir l'atmosphère de l'Assemblée, son humeur, le va-et-vient qui y règne. C'est tellement statique et formaliste que, après dix ans, l'Assemblée hésite encore à laisser la télé suivre à sa guise les délibérations des commissions parlementaires. Là où se fait le vrai travail, prétendant pourtant les députés. Mais ils ont si peu confiance à eux-mêmes et aux médias qu'ils font des choix préalables et maintiennent un encadrement fort rigide. Tout le contraire, en fait, d'une information ouverte, aérée et sans entraves.

Ce n'est pas d'hier que l'attention médiatique est braquée sur la période de questions, la plus prévisible à suivre, la plus facile à rapporter. Mais la télé-débats a banalisé et accentué ce travers, le portant au rang d'un grand art.

— GILLES LESAGE

Les journalistes du DEVOIR

La reprise d'automne coïncide au DEVOIR avec la ré-affectation des journalistes aux dossiers et secteurs privilégiés ou retenus comme plus pertinents.

Voici donc la répartition des effectifs de la rédaction du DEVOIR, qui prévaudra au cours de la nouvelle saison.

— Équipe éditoriale
Benoit Lauzière, directeur ; Paul-André Comeau, rédacteur en chef ; Jean Francoeur et Albert Juneau, rédacteurs en chef adjoints, Jean-Claude Leclerc et Gilles Lesage.
— Rédactrice en chef adjointe et directrice des magazines et cahiers spéciaux : Paule Beaugrand-Champagne.

— Direction de l'information : Jacques Chabot, directeur.
— Directeurs-adjoints : Guy Deshaies et Pierre Godin.

— Correspondants parlementaires :
♦ À Ottawa : Michel Vastel et Carole Beaulieu
♦ À Québec : Gilles Lesage et Bernard Descôteaux.

— Information générale :
Adjoint au directeur de l'information : Jean-Denis Lamoureux.
Journalistes :
♦ Marie Laurier (affaires reli-

gieuses ; activités culturelles)
♦ Bernard Morrier (affaires judiciaires, en congé de maladie)
♦ Michel-C. Auger (affaires juridiques et vie américaine)
♦ Clément Trudel (vie internationale ; problèmes du vieillissement de la société)
♦ Isabelle Paré (affaires municipales)
♦ Pierre Cayouette (Science, recherche et technologie)
♦ Renée Rowan (politiques sociales et institutions de la santé et des services sociaux ; condition féminine)
♦ Pierre O'Neill (vie des partis politiques fédéraux et provinciaux)
♦ Jean-V. Dufresne (vie montréalaise)
♦ Paule DesRivières (le monde du travail)
♦ Jean-Pierre Proulx (système d'éducation et institutions scolaires ; affaires linguistiques)
♦ Louis-Gilles Francoeur (environnement et conservation)
♦ Paul Cauchon (immigration ; communautés culturelles ; les jeunes ; la famille)
♦ Martin Pelchat (faits divers et transports)

— Information culturelle :
Chef de division : Angèle Dagenais

adjoint au chef de division : François Barbeau
♦ Marc Morin (adjoint au directeur de l'information)
♦ Laurent Soumis (adjoint au directeur de l'information)
♦ Jean Royer (en congé de maladie)
♦ Robert Lévesque
♦ Nathalie Petrowski
♦ Serge Truffaut.

— Information économique :
Chef de division : Michel Lefèvre.
♦ Claude Turcotte
♦ Jean-Pierre Legault
♦ Sylvain Blanchard
♦ Jean Chartier
♦ Robert Dufresne.

— Information sportive :
Adjoint au directeur de l'information : Yves d'Avignon.

— Révision de copie : Louis-Guy L'Heureux.

— Centre de documentation : Gilles Paré.

— Photographe : Jacques Grenier.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Les hommes politiques sont-ils fiables ?

Les conservateurs ont rempli les trois quarts de leurs promesses électorales

DENIS MONIERE

Voici des extraits de la conclusion d'une recherche empirique intitulée Le discours électoral (les politiciens sont-ils fiables), qui paraîtra la semaine prochaine aux Éditions Québec/Amérique



CETTE recherche ne démontre pas que la parole de l'homme politique est d'or. Mais elle tend à prouver que le citoyen peut raisonnablement se servir du discours électoral pour prédire les actions gouvernementales, que le parti au pouvoir tend à être responsable et à faire ce qu'en campagne électorale il avait dit qu'il ferait. En effet, nous avons découvert que pour la période de 1984-1988, le taux de fiabilité général du discours conservateur est de 73,9 %.

Si on soustrait les cas des promesses non vérifiables, la performance de fiabilité des conservateurs passe alors de 73,9 % à 80 %.

Les résultats de cette recherche confirment donc les études américaines et canadiennes. Les recherches de Pomper et de Krukones couvrant plus de 60 ans d'élections présidentielles américaines arrivent à des taux de fiabilité variant de 72 % à 80 %, alors que la seule étude canadienne sur le sujet établit à 71,5 % le taux de fiabilité des partis canadiens pour les élections fédérales de 1945 à 1979.

On peut affirmer à la lumière de ces résultats que la performance de fiabilité des conservateurs fut rai-

sonnablement satisfaisante, se situant même légèrement au-dessus de la moyenne. Notre étude nous a aussi permis de constater que c'est par rapport aux politiques culturelles que les conservateurs ont été les moins fiables.

Il semble donc justifié de conclure qu'on peut faire confiance au discours électoral de l'homme politique qui, une fois élu, respecte la plupart de ses engagements électoraux. Il traduit son mandat électoral en programme législatif. Cette proposition serait encore plus vraie lorsqu'il s'agit d'un parti qui sort de l'opposition.



Il arrive alors au pouvoir avec un programme bien élaboré et cherche à le réaliser. Un parti qui est déjà au pouvoir attachera moins d'importance à l'élaboration de son programme et comptera davantage, pour se faire réélire, sur le bilan de son administration. Dès lors, s'il est réélu, il se sentira moins lié par ses engagements électoraux. Cette hypothèse reste évidemment à vérifier.

Pourquoi l'homme politique a-t-il tendance à être fiable ? On peut supposer a priori qu'il est fidèle à ses promesses parce qu'il lui en coûte-trop cher de faire autrement, qu'il a peur de ne pas être réélu, qu'il craint les critiques et les protesta-

tions s'il ne respecte pas ses engagements et enfin parce qu'il adhère à l'éthique de responsabilité.

Puisque nous avons établi que la performance de fiabilité des politiciens était raisonnable, comment dès lors expliquer le préjugé persistant ou l'image négative que les citoyens entretiennent à l'endroit de l'homme politique ? Plusieurs recherches, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada, ont montré qu'il y avait un déclin de la confiance envers ceux-ci.

Ainsi, une enquête réalisée par Harold Clarke révélait que 75 % des Canadiens avaient une perception négative des partis et des politiciens, alors que seulement 15 % manifestaient des attitudes positives envers ces objets politiques. Cette enquête révélait aussi un paradoxe, car malgré leur attitude négative envers les acteurs politiques, les Canadiens estimaient dans une proportion de 84 % que les élections étaient importantes, ce qui montre à tout le moins que les citoyens ne se sentent pas totalement aliénés et qu'ils croient malgré tout à la valeur de la représentation politique.

Comment dès lors expliquer le phénomène de la négativité politique ?

La première raison de cette négativité tient peut-être à la nature même de l'activité politique. L'action politique, que ce soit celle de l'homme politique, du militant ou de l'électeur, ne donne jamais de résultat immédiat. Il y a toujours un écart entre l'action et son effet. La déception politique serait donc inhérente à la représentation politique parce que celle-ci fonctionne en différé. Ainsi, lorsqu'il vote, l'électeur fait un pari sur l'avenir et il entretiendrait une image négative de la politique afin de compenser le risque de se tromper. La négativité servirait à réduire le coût psychologique de la non-satisfaction possible des attentes.

On peut aussi avancer une autre explication de nature psychologique.

En effet, plusieurs chercheurs ont montré que l'individu a tendance à accorder plus de poids à une information négative qu'à une information positive parce qu'il vit dans un environnement globalement positif et que dès lors son attention est plus attirée par ce qui sort de l'ordinaire ou par ce qui déroge à la norme. De plus, ce biais négatif général est renforcé par les médias qui jouent sur ce ressort psychologique et accordent eux-mêmes plus d'importance aux erreurs ou aux scandales qu'aux aspects positifs de l'action gouvernementale.

Les hommes politiques sont eux-mêmes responsables de la négativité politique qui est dans une certaine mesure inhérente à la vie politique.



Les basses tactiques électorales, la corruption et le spectacle permanent de parlementaires qui se dénigrent et s'injurient réciproquement n'incitent certainement pas le citoyen à percevoir positivement l'homme politique.

De plus, la politique étant l'art du possible, le choix politique suppose par définition une part d'incertitude quant à l'avenir. Le candidat est forcé par la loi de la concurrence de répondre aux critiques de ses adversaires et aux attentes de l'électorat. Il aura alors tendance à faire croire qu'il peut beaucoup. Même s'il ne le pense pas, il doit faire comme s'il avait le pouvoir de faire beaucoup. De plus, une fois élu, sa marge de manœuvre est très restreinte car il n'est pas vraiment maître de l'ordre des priorités; il est constamment ac-

caparé par des problèmes qui n'étaient pas prévisibles au départ et qui drainent la plus grande part de ses énergies et de ses ressources. Il doit aussi affronter d'autres forces que les électeurs : la force de résistance des fonctionnaires et la force de pression des groupes d'intérêts qui sollicitent constamment son attention. L'élu est enserré dans un échec d'influences et de contraintes qui limitent son pouvoir et l'empêchent de réaliser toutes ses promesses.

Quoi qu'il en soit, la plupart des analystes s'entendent pour dire que les partis politiques ont intérêt à être fiables s'ils veulent être réélus et qu'ils le sont effectivement car, en dernière instance, ils sont contrôlés par l'électeur, qui a le dernier mot. La théorie démocratique postule en effet que la confiance est un des critères du choix de l'électeur et que celui-ci devrait soutenir un parti qui a tenu ses promesses électorales car sa performance peut servir de garantie pour l'avenir.

Mais la réalité est toujours plus complexe que le modèle construit pour en rendre compte. Chaque électeur doit en effet résoudre le dilemme suivant : doit-il faire davantage confiance au parti gouvernemental qui s'est montré fiable qu'au parti d'opposition qui, s'il est élu, devra à son tour se montrer fiable ? On a constaté que, en règle générale, les partis d'opposition offrent à l'électeur des programmes politiques plus élaborés et plus précis que le parti gouvernemental, qui se contente bien souvent de faire valoir le bilan de son administration et de proposer quelques projets pour l'avenir. Comment alors réduire l'incertitude ?

Peut-on prévoir avec plus de certitude les actions législatives d'un parti qui a un programme élaboré que celles d'un parti qui mise principalement sur ses réalisations passées pour obtenir la confiance des électeurs ? Un parti qui obtient un

deuxième mandat n'aura-t-il pas tendance à être moins fiable ? N'y a-t-il pas un plus grand risque de se tromper quant aux actions législatives à venir en réélisant un parti qui s'est montré fiable qu'en élisant un parti d'opposition qui voudra être réélu en cherchant à respecter ses engagements électoraux ?

Il n'y a évidemment pas de critère qui permette de répondre à ces questions qui, de toute façon, commanderaient une autre recherche comparant les taux de fiabilité d'un parti après un premier mandat et après un second mandat.



Enfin, le choix de l'électeur ne peut dépendre uniquement de la performance de fiabilité car, d'une part l'électeur, dans le monde réel, ne dispose pas du temps nécessaire pour établir le bilan de l'action gouvernementale et juger la fiabilité des partis, et, d'autre part, la fiabilité n'est qu'une des variables qui peuvent déterminer le choix de l'électeur car l'évaluation que ce dernier fait de partis en concurrence dépend aussi de son appréciation de la moralité publique, du leadership des partis, de ses préférences idéologiques et des avantages qu'il a reçus des actions gouvernementales. Cette multiplicité de facteurs limite donc la capacité prédictive de la théorie politique.

Québec : faire autre chose, autrement

La capitale a besoin d'un projet de ville, d'un projet de société

LIBRE OPINION

JEAN-PAUL L'ALLIER

Extraits du discours prononcé par le chef du Rassemblement populaire à l'occasion de son élection à la tête de ce parti le 16 octobre dernier

J'AI eu l'occasion de le dire, je le crois sincèrement et j'y travaillerai ouvertement : l'avenir de Québec passe en grande partie par le succès du développement de l'ensemble de la région mais les villes voisines de leur côté auraient un avenir lourdement hypothéqué si Québec ne devait pas se développer dans ses champs d'excellence, si Québec, dans sa nature profonde, devait se dégrader. Il faut rechercher la complémentarité avec tous nos partenaires car c'est d'abord ainsi que l'on servira le mieux les intérêts et l'avenir de notre ville.

Au service des personnes et des communautés

C'est dans cette optique d'ailleurs que j'ai analysé avec beaucoup d'attention l'allocation de Me René Paquet, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain lors du déjeuner-causerie de la Chambre le 13 septembre dernier. Les vues de la Chambre et celles du Rassemblement populaire ne sont pas toutes en harmonie, et les causes servies ne sont pas toutes les

mêmes, c'est bien évident : la Chambre a des intérêts particuliers, un parti politique a d'abord des intérêts collectifs.

Mais pour ce qui est du développement économique de la ville et de la région, principale préoccupation de la Chambre et de ses membres, je peux dire qu'il y a une surprenante similitude de perception de problèmes, d'établissement de diagnostics et d'identification des voies de solution de part et d'autre.

Au cours des dernières années, beaucoup de leaders politiques en sont arrivés à considérer et à défendre comme nécessaire et souhaitable que le développement économique soit la priorité des priorités. Ils ont orienté leurs choix politiques afin que l'économie et le développement des affaires prennent sur toutes autres actions des pouvoirs publics. Tout se mesure alors en termes de croissance plutôt que de développement, de rentabilité plutôt que de pertinence et par la force des choses, les systèmes prennent le dessus sur les personnes, groupes ou individus.

Je serai le dernier à nier l'importance du développement économique pour une communauté et pour une ville, la nécessité de travailler à la création d'emplois et à l'accueil de

ressources et de capitaux capables de s'associer à notre développement. Mais je témoignerai aussi vigoureusement de ma conviction profonde que les choses ne sont pas aussi simples que le prétendent ceux qui placent l'économie avant tout et qui en font le guide exclusif de l'action politique en vue du développement de la société.

La ville n'a certes pas tous les pouvoirs mais elle en a suffisamment, tant au niveau du leadership qu'elle peut exercer qu'au niveau des moyens dont elle dispose, pour en arriver à faire que les gens se fassent confiance, se prennent mieux en main et se sentent davantage responsables que dépendants par rapport à ce qui se fait ou ne se fait pas.

La recherche de l'excellence, au moment de définir le profil de la ville que nous voulons, passe inévitablement et heureusement par la reconnaissance du fait que le développement économique doit être avant tout au service du développement des personnes, des communautés et des collectivités, que la qualité de vie n'a de sens que si elle ne se limite pas aux aspects physiques et matériels du mobilier et du design urbains et que finalement on ne peut aller très loin si on n'a pas, largement partagé par un aussi grand nombre de

personnes que possible et en particulier par les plus dynamiques, un projet de ville, un projet de région, un projet de société.

Un homme d'équipe

C'est bien sûr au niveau de la ville de Québec que nous entendons agir et c'est elle qui devra drainer toutes nos énergies, toute notre imagination et tout le potentiel que nous pourrions mobiliser. Si nous réussissons, la ville de Québec redeviendra une véritable ville-centre et peut-être offrira-t-elle alors, au fil des prochaines années, suffisamment d'attrait et de dynamisme pour amener enfin un gouvernement provincial quel qu'il soit à y reconnaître non seulement dans le discours mais dans les faits et dans les décisions, la ville et la région de sa capitale.

Je me présente à vous avant tout comme un homme d'équipe et un homme d'idées. Je suis aussi un homme d'affaires et de décisions.

Mais je ne suis pas, tous ceux qui ont travaillé avec moi dans le passé en témoignent, un homme d'autorité et un gouverneur de province. Je préfère convaincre et mobiliser plutôt qu'imposer et enrégimenter, mais je sais prendre des décisions et pour moi l'administration n'est pas non plus le résultat du plus petit commun dénominateur qui découlerait de la recherche obstinée des consensus. Dans une ville, entre les quartiers, il y a une multitude de points de vue différents et d'intérêts divergents. Ensemble, nous verrons à en dégager ce que l'on appelle en démocratie l'intérêt public.

Ce qui m'intéresse, c'est la définition et le développement d'un leader-

ship collectif à la poursuite d'objectifs suffisamment connus, partagés et voulus pour être mobilisateurs.

Ensemble, nous ferons confiance aux citoyennes et aux citoyens de Québec et nous nous comporterons comme un parti politique qui ne se contente pas d'avoir des idées, des principes et de bonnes intentions. Nous élargirons notre membership, nous mobiliserons les forces acquises et les forces disponibles, nous ne nous contenterons pas de proposer de changer les gens en place par d'autres de la même écurie mais bien par-dessus tout et avant tout de faire autre chose autrement. Le changement fait peur à certains, mais le retour à l'essentiel rassure dans bien des cas. Dans la situation présente, les deux sont le reflet de notre démarche.

Des petits livres qui en disent long

Vincent Lemieux

SONDAGES DE LA DÉMOCRATIE

Nombreux sont les sondages portant sur les intentions de vote, la popularité des chefs ou sur les politiques publiques. Cette prolifération des sondages politiques contribue-t-elle à une meilleure pratique de la démocratie ?

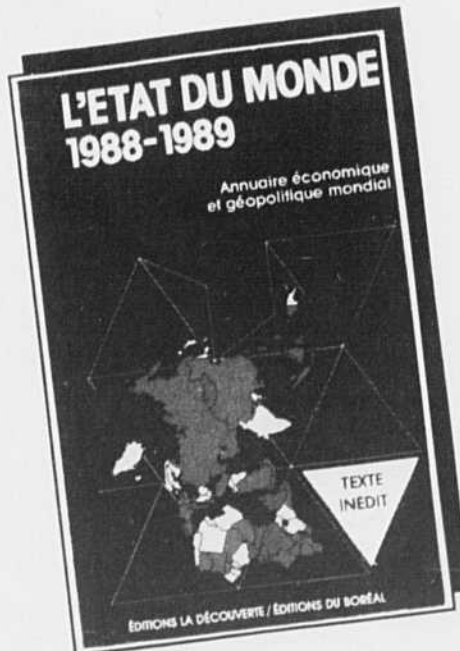
Vincent Lemieux nous informe. Il décrit comment se réalise un sondage, traite de l'utilisation faite des sondages politiques. Il discute de leur apport à la démocratie et des contrôles les plus aptes à rendre cette contribution positive.

122 pages
9,95 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Tél.: (418) 643-4695

Depuis un an, le monde a changé.
Découvrez le nouvel
ÉTAT DU MONDE
1988-1989

Volume relié
640 pages, 19,95\$



Le Boréal

en collaboration avec

ciel 98,5 MF et LE DEVOIR

vous invite à participer au tirage hebdomadaire de L'ÉTAT DU MONDE. Pour courir la chance de gagner, il vous suffit de découper et de retourner cette annonce à :

CIEL MF / Concours ÉTAT DU MONDE / C.P. 98,5, Longueuil, J4H 3Z3

N'oubliez pas d'écouter CIEL MF entre 6 heures et 22 heures les mercredis 19, 26 octobre et 2 novembre pour savoir si vous êtes parmi les gagnants!

1^{er} tirage épuisé en une semaine
2^e tirage maintenant disponible

Claude Morin
parle!

CLAUDE MORIN

Lendemain piégés
Du référendum à la nuit des longs couteaux

En vente dans toutes les librairies
400 pages — 22,95\$

ÉDITIONS DU BORÉAL

Un paquebot coule au large du Pirée

Le naufrage du *Jupiter* fait 3 morts, 72 blessés et plusieurs disparus

ATHÈNES (AFP) — Trois personnes au moins ont été tuées et 72 autres blessés à la suite d'une collision, hier, entre un bateau de croisière grec, le *Jupiter*, et un porte-conteneurs italien, l'*Antice*, au large du port du Pirée, près d'Athènes.

Selon les secouristes, la liste des victimes pourrait s'allonger car plusieurs passagers ont été bloqués dans le paquebot qui a coulé 40 minutes après la collision. Il avait à son bord 475 passagers, des étudiants de plusieurs collèges britanniques et leurs professeurs qui partaient en croisière à Rhodes, ainsi que 120 membres d'équipage.

Les passagers ont dû sauter à la mer, beaucoup sans gilet de sauve-

tage, car le navire a immédiatement penché sur le côté, ont déclaré des passagers. Selon le capitaine du *Jupiter*, M. Antonis Hiervis, la responsabilité de la collision incombe « exclusivement » au navire italien qui a éperonné le milieu du flanc gauche du bateau de croisière qui appartient aux lignes maritimes grecques Epirotiki.

Des hélicoptères, des remorqueurs, de multiples embarcations et un autre bateau de croisière ont récupéré la plupart des naufragés. Les blessés ont été transférés dans deux hôpitaux du Pirée mis en état d'alerte. Plusieurs avions continuaient dans la soirée d'envoyer des fusées éclairantes pour repérer d'éventuel-

les victimes.

Le bateau a coulé par 83 mètres de fond à un mille environ de la sortie du port du Pirée et des hommes-grenouilles de la capitainerie du port effectuaient des recherches sur les lieux du naufrage.

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, qui se trouve à Londres, a demandé à être informé de tous les développements de l'affaire. Plusieurs ministres, dont celui de la Marine marchande, M. Evangelos Yannopoulos, se sont rendus au Pirée pour coordonner les secours.

Le *Jupiter* fait partie de la flotte d'une des plus grandes compagnies grecques de bateaux de croisière, appartenant à l'armateur grec Andréas Potamianos. Il avait quitté le Pirée à

11h55 (HAE) pour Rhodes (sud-est de la mer Egée).

La rade du Pirée et le golfe de Salonique sont en permanence le lieu d'un intense trafic maritime. C'est du port du Pirée, où transitent chaque année quelque 25,000 navires et cinq à six millions de passagers, que partent la plupart des grands bateaux de croisière qui desservent les centaines d'îles qui constituent un des atouts touristiques de la Grèce.

A Londres, la compagnie d'assurances Lloyds a précisé que le *Jupiter* était un bateau de 6,306 tonnes de jauge brute, construit en 1961, et affrété par la compagnie Epirotiki Steam Ship au Pirée.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ La drogue

été, entend défendre ce dossier avec la même énergie que celle qu'il a déployée pour combattre la violence conjugale.

Rappelant les descentes effectuées cette semaine dans cinq « dépanneurs » de drogues, le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a de son côté affirmé que la prévention et la répression de la drogue constitueraient le principal défi à relever par la CUM pour assurer la sécurité publique.

« Si la situation est moins grave qu'ailleurs, il nous faut admettre que la collaboration des corps policiers doit être accrue et que la coopération des municipalités à la sensibilisation des jeunes deviennent impérieuses », a-t-il insisté.

Selon le président de la CUM, cette conférence permettra, malgré la diversité des problèmes rencontrés par les villes, d'échanger et de jeter les bases d'une collaboration future entre municipalités pour la prévention de la criminalité en zone urbaine.

« Il n'y a pas que la drogue. En fait, notre but est de diminuer l'insécurité quotidienne vécue par les citoyens », a-t-il dit.

De fait, toutes sortes de sujets seront abordés lors de cette conférence essentiellement axée sur la participation communautaire à la prévention du crime. Le vieillissement de la population, le nombre croissant de familles monoparentales, la diversité ethno-culturelle et raciale des villes, phénomènes contribuant à l'accentuation de l'insécurité vécue en zone urbaine, seront du lot des multiples sujets discutés au cours de ces trois journées d'échanges.

Des représentants des ministères de la Justice fédéral et provincial, du Forum des collectivités territoriales européennes pour la sécurité et de la Conférence des maires américains participeront activement à ce colloque organisé par la Fédération canadienne des municipalités.

Le président de cette Fédération, M. James Knight, a indiqué qu'il s'agira de la première réelle expérience de collaboration non seulement entre villes, mais aussi entre les trois paliers de gouvernements pour prévenir le crime.

Même à la CUM, avoue M. Hamelin, en matière de lutte contre la drogue, les divers corps policiers se sont davantage concurrencés qu'aides au cours des dernières années.

À l'heure actuelle, la CUM compte une trentaine de policiers affectés exclusivement à la prévention et possède de nombreux programmes de prévention impliquant la communauté tels la Surveillance de quartier, Parents-Secours, Info-

Crime et Opération Corridor.

« C'est par un rapprochement quotidien entre policiers et citoyens que nous parviendrons à mieux prévenir la criminalité et offrir une meilleure qualité de vie sur notre territoire », a indiqué M. Hamelin.

◆ Marcos

d'avoir fait obstruction à la justice, en tentant de dissimuler l'identité du propriétaire réel de ces biens, à l'occasion d'un procès civil intenté par le gouvernement philippin qui revendique la propriété de ces immeubles.

M. Khashoggi est également accusé d'avoir fourni de faux documents aux autorités françaises, qui recherchaient des informations sur l'affaire à la demande de la justice américaine.

Le financier saoudien, l'un des protagonistes de l'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran, est par ailleurs inculpé d'avoir servi de prête-nom pour des objets précieux et des tableaux de maîtres dont les Marcos sont les propriétaires réels.

M. Marcos et son épouse risquent 50 ans de prison et \$ 1 million d'amende. M. Khashoggi est passible de 60 ans de prison et de \$ 1,5 million d'amende.

Le président Ronald Reagan a fait savoir hier après-midi qu'il regrette l'inculpation de M. Marcos. Mais la Maison Blanche a souligné que l'ancien président philippin devrait comparaître devant la justice.

Par ailleurs, les autorités suisses ont décidé d'accorder une première entraide judiciaire aux États-Unis dans le cadre des poursuites engagées contre l'ancien président philippin, a annoncé hier un porte-parole du Département fédéral de justice et police.

L'entraide judiciaire, qui a été accordée le 10 octobre, doit permettre à la justice américaine d'entendre les représentants de deux fondations qui seraient liées à un trafic de tableaux volés aux Philippines, a précisé le porte-parole.

Dans leur demande déposée le 2 février dernier, les États-Unis avaient demandé aux autorités helvétiques l'entraide judiciaire à l'encontre du Président Marcos, de son épouse, de deux particuliers et de quatre personnes morales soupçonnées non seulement de trafic de tableaux mais aussi de détournement de fonds accordés aux Philippines dans le cadre de l'aide au développement.

◆ Israël

« Le peuple palestinien poursuivra son *Intifada* (soulèvement dans les territoires occupés) jusqu'à la réalisation de ses droits sur sa terre, la Palestine ».

À Jérusalem, un porte-parole militaire a confirmé ces raids de l'aviation israélienne contre des bases « terroristes » palestiniennes et du Hezbollah.

L'aviation israélienne a également attaqué des positions intégristes sans faire de victime à Ain-Tiné, près de Machagara, et dans les secteurs de Louaizé, Jabal Safi et Mtilla, dans la

région centrale du Liban-Sud, selon le Hezbollah. Un porte-parole intégriste a affirmé que « l'ennemi israélien n'a pas atteint ses objectifs ».

Ces raids constituent les 17e et 18e depuis le début de l'année contre des objectifs palestiniens et intégristes.

La Résistance islamique, formation paramilitaire du Hezbollah, avait menacé de s'en prendre à deux pilotes israéliens qu'elle affirme détenir depuis février 1986 en cas de représailles israéliennes.

Pour sa part, le Jihad islamique a menacé hier dans deux communiqués de s'en prendre à deux d'entre eux, le journaliste américain de l'*Associated Press* (AP) Terry Anderson et un autre Américain, Thomas Sutherland, en représaille aux raids de l'aviation israélienne.

Un premier communiqué était parvenu au quotidien libanais *An-Nahar*. Mais, contrairement aux « usages », il n'était accompagné d'aucune photo des otages. Un second communiqué, identique, a ensuite été envoyé à une agence occidentale à Beyrouth, mais il était accompagné cette fois d'une photo instantanée de Terry Anderson.

◆ Broadbent

devrait retirer de l'Europe ses troupes de l'OTAN, qui y sont maintenues au coût annuel de \$ 1 milliard, pour concentrer, de concert avec les États-Unis, ses efforts sur la protection de son territoire et du continent nord-américain.

Revenant sur cette question à Rouyn-Noranda, hier soir, M. Broadbent a nié se sentir sur la défensive à ce sujet en vue des débats télévisés de lundi et mardi prochains.

« J'espère vivement, a-t-il dit, pouvoir en discuter avec le premier ministre. M. Mulroney a une vision bizarre de l'histoire s'il considère que le Canada s'est engagé à demeurer à perpétuité au sein de l'OTAN », a-t-il affirmé.

À Rouyn-Noranda, le chef néo-démocrate a annoncé, d'autre part, qu'un gouvernement du NPD mettrait sur pied un fonds de diversification économique doté d'un budget annuel de \$ 200 millions à l'intention des 1,400 villes mono-industrielles au Canada.

Ce fonds, a-t-il indiqué en conférence de presse, serait géré par un nouveau ministère du Développement économique régional, qui viendrait remplacer le controversé ministère de l'Expansion industrielle régionale.

M. Broadbent était accompagné du candidat d'Abitibi, M. Gerry Lemoine, et de celui de Mismisaminque, M. Rémi Trudel, recteur de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda. Le NPD fonde en M. Trudel de grands espoirs en vue du scrutin du 21 novembre prochain.

M. Trudel a déclaré que le nouveau programme serait utilisé à des fins de développement économique, et non pour « ramasser les pots cassés ».

Quelque 2,5 millions de personnes habitent des villes mono-industrielles au Canada. « Elles dépendent

trop, a dit M. Broadbent, des fluctuations du marché et de décisions prises ailleurs qui ne tiennent pas compte de leurs intérêts. »

Le fonds serait dans cette perspective administré de façon décentralisée par les communautés locales.

Les adversaires conservateurs de M. Trudel et Lemoine sont les députés sortants Gabriel Desjardins et Guy St-Julien. Les libéraux n'ont à ce jour choisi de candidats dans ni l'un ni l'autre de ces comtés.

Le NPD compte aujourd'hui environ 20,000 membres au Québec. Il en avait à peine plus de 400 il y a moins de deux ans.

◆ Les Torontois

cœur de la ville et de ses banlieues immédiates.

La pulsée serrée est celle entre la ministre Barbara McDougall et la critique financière libérale Aileen Nicholson, deux politiciennes respectées et de grande valeur qui s'affrontent dans St-Paul's. Ailleurs, on assistera surtout à des luttes à deux comme dans Davenport où le libéral John Caccia fait face au conservateur Alexandre Franco, un portugais qui pourrait attirer le vote de sa communauté qui a rejoint ce comté avec la nouvelle carte électorale.

Toutefois, plus on s'éloigne, plus les conservateurs ont les devants, comme Brampton-Milton ou Markham.

Le NPD a mis sur la table des moyens jamais vus dans le grand Toronto métropolitain, en ayant des organisations sérieuses partout. Brian Harling donne l'exemple de la ville de Scarborough où des efforts sont mis dans tous les comtés et non seulement dans un, comme en 84. Leur objectif: au moins doubler leur nombre de sièges qui est de trois et susciter des surprises.

La plus grande inconnue toutefois est l'effet sur les intentions de vote de l'état du parti libéral. Une tulle n'attend pas l'autre et dans une ville qui s'informe auprès des grands médias nationaux l'image du chef du parti prend souvent le dessus sur les candidats locaux.

Sondages négatifs, situation financière difficile, luttes fratricides lors d'une dizaine d'assemblées de nomination torontoises, confusion entourant l'annonce du programme libéral en matière de garderies et, la cerise sur le sundae, la supposée tentative de putsh contre le chef John Turner cette semaine.

Les libéraux veulent faire oublier cette phase. Aussi misent-ils énormément sur le débat des chefs, en anglais mardi soir, et sur le travail acharné des militants dans plusieurs comtés. On a aussi une autre carte: le quotidien *Toronto Star*, qui s'oppose au libre-échange et favorise les libéraux. « Ça nous aide », concède une organisatrice.

Malgré tout, les troupes ont besoin d'un moral de fer pour ne pas se laisser décourager. En plus de travailler au sein du parti le plus handicapé, ils doivent défendre un chef très impopulaire dans la Ville-Reine.



Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

On veut du sang

Le débat des trois chefs s'annonçait monotone. C'était fatal, les partis politiques canadiens sont des partis de masse, ils ne peuvent se cibler qu'au centre du spectre idéologique, et ne possèdent donc guère d'autre dessein que celui de prétendre pouvoir administrer avec plus de compétence que leurs adversaires un consensus national que personne, au Canada, n'a jamais remis en question.

Puisque l'accord est fait sur la suprématie du Parlement, la présomption d'innocence et la liberté du culte, en somme sur tout ce que les politiciens appellent la maternité et la tarte aux pommes, le menu du 24 octobre risquait en effet de nous laisser sur notre faim.

Car les questions susceptibles de nous ramener aux assemblées contradictoires d'une ancienne époque ont été scrupuleusement évacuées. Si on nous parle d'avortement, ce sera en faisant le signe de la croix. Si on nous parle d'écologie, ce sera en versant des larmes d'eau sucrée. Si on parle de libre-échange, ce sera surtout pour nous cacher le fait que ce traité a moins pour but de favoriser le commerce canado-américain, déjà à peu près totalement libéré de ses entraves, que de contraindre les provinces à s'aligner davantage sur les grandes politiques centralisatrices d'Ottawa, là où Pierre Trudeau avait échoué dans sa démarche constitutionnelle en 1981.

Le libre-échange n'est qu'une étape de plus vers l'union économique canadienne que rêvent de parfaire tous les partis politiques fédéraux, quelle que soit leur enseigne. Il n'y a même plus là matière à débat entre les trois formations, sinon pour tenter de se distinguer les uns des autres.

Heureusement pour les téléspectateurs, la bête libérale saigne déjà abondamment, harponnée depuis des mois maintenant, et on sent que l'heure de la mise à mort approche. Ce qui va surtout attirer les foules dans l'arène du débat télévisé, lundi et mardi, ce sera la curiosité morbide de voir y périr un homme en direct.

Au point où en sont rendues les choses, paradoxalement, John Turner risque d'en tirer meilleur profit s'il perd le match que s'il le gagne. Il pourra alors au moins compter sur un vote d'estime, sachant la compassion des électeurs canadiens pour l'*under dog*.

Car l'opinion publique va finir par y voir un peu plus clair, d'ici le jour du scrutin, dans l'énorme magouillage libéral auquel nous assistons, et il n'est pas impossible que les électeurs ne tiendront pas John Turner pour le seul responsable de sa déconfiture. Les incroyables bourdes de son chef de cabinet, M. Conneley, au sujet du programme national des garderies, et pire encore, sur l'intention qu'il a prêtée publiquement à son chef d'annoncer à l'occasion du débat la position du parti sur l'avortement alors que l'exécutif du parti n'était même pas au courant, autorisent les électeurs à soupçonner fureusement que M. Turner fut peut-être trahi par ses plus proches.

Quant aux Chrétiens et aux Lalonde, n'allons surtout pas croire qu'il viennent au secours de leur leader en s'engageant dans la campagne, comme l'ancien député de Shawinigan va le faire ce soir à Grand-Mère, dans une salle d'où seront très visiblement absentes les affiches de son adversaire à la chefferie. Marc Lalonde, pour sa part, prévoyait la catastrophe depuis deux ans, il fut d'ailleurs l'un des premiers à dénoncer publiquement l'incapacité de son chef. Ce qui était une façon pour celui qui tenait déjà le poignard de s'exclamer: « Je vous l'avais bien dit qu'il saignait ! »

Mais l'effondrement de Turner embête tout ce monde au plus haut point. Ils auraient espéré qu'il ne fût pas aussi foudroyant, au point d'entraîner le parti dans sa chute.

Dans leur hâte maintenant de se porter au secours d'une formation moribonde, il leur sera difficile de convaincre les partisans qu'ils agissent pour le seul bien du parti et que leur intérêt personnel dans la perspective d'un congrès à la direction du parti au lendemain des élections perdues, n'y est pour rien dans cet élan de magnanimité politique.

◆ La générale

fait, c'est Ed Broadbent qui est le doyen de ce genre de spectacle: le chef néo-démocrate faisait face à Pierre Trudeau et Joe Clark en 1979, pendant que John Turner et Brian Mulroney poursuivaient leur carrière à Bay Street et sur la rue Saint-Jacques.

« Je vais prendre des seaux de stéroïdes anabolisants », a lancé à la blague le chef néo-démocrate hier à Rouyn-Noranda. Ses adjoints indiquent qu'il aura sa journée entièrement libre avec sa famille lundi, pour se présenter aux studios de CJOH, à Ottawa, dès 18 heures. En comptant le maquillage et les ajustements techniques, ce sera en effet une interminable séance de cinq heures pendant lesquelles les chefs devront surveiller leur moindre geste et toutes leurs paroles. Pas étonnant qu'ils aient arrêté de faire campagne ce midi, 72 heures avant le premier débat en français, pour s'y préparer.

L'entourage de John Turner est plus discret sur le genre de préparation qui est accordé au chef libéral. Il aura bien entendu des séances de répétition à la caméra lui aussi mais, plus important encore, il devra décider avant lundi si, comme le veulent certains de ses conseillers, il envoie quelques « coups bas » à Brian Mulroney, du genre: « vous n'êtes qu'un menteur ».

Car, indique Gabor Apor, un spécialiste de l'image qui a travaillé sur plusieurs débats télévisés, « la nature du médium télévisé est telle que les gens se font une opinion sur une formule bien envoyée, et qui est répétée pendant des jours et des jours après le débat ». Ce fut le cas en 1984 avec le fameux « you had an option » que Brian Mulroney lançait à John Turner.

Plus que les longues recherches sur les questions politiques, c'est donc dans la mise au point de formules à l'emporte-pièce, les « punch lines », que vont investir les chefs et leurs conseillers. À ce sujet, les Conservateurs se disent très satisfaits d'avoir obtenu un débat, en français d'abord, et de trois heures.

Ils espèrent en effet que les analyses des médias anglais concluront que le premier ministre « s'en est bien sorti », lui permettant ainsi de se présenter au débat anglais, le mardi soir, avec une réputation de gagnant.

Même si Brian Mulroney évite soigneusement cette question, l'un de ses conseillers a confié aux producteurs du débat français: « Broadbent et Turner vont



fatiguer et ils risquent de commettre une erreur dans la troisième heure ».

Au NPD, on ne cache pas craindre la fatigue et le stress auxquels Broadbent, comme Turner d'ailleurs, seront soumis à débattre dans une langue avec laquelle ils ne sont pas très familiers.

Quant aux trois journalistes. Daniel Lessard, de Radio-Canada, Guy Gendron et Marie-Hélène Fouquet, de Quatre-Saisons, ils s'enfermeront aujourd'hui et demain dans une suite d'hôtel à Ottawa pour trier l'abondance de questions qu'ils ont préparées.

Ils auront droit à environ 27 questions au cours des neuf blocs de seize minutes d'échanges entre les trois chefs. Radio-Canada a par exemple mis les chercheurs du « Point » sur la préparation « d'une pile de 200 questions » dit Lessard, tandis que Gendron s'est assis avec la direction de son réseau et a rencontré des personnalités versées dans des questions féminines par exemple, comme Sylvia Gold du Conseil du statut de la femme.

Outre la question de la langue, qui représente un handicap pour Turner et Broadbent, la condition physique jouera pour beaucoup dans la performance des chefs, et c'est pourquoi on leur a ménagé d'aussi longs moments de repos. John Turner en particulier, devra surmonter la douleur de sa sciatique, en plus d'essayer de s'affirmer. « Les téléspectateurs se sont déjà fait une opinion sur les chefs avant le débat: celui qui y arrive avec une image négative, explique Gabor Apor, doit donc travailler deux fois plus fort pour changer la perception que les gens ont de lui ».

La télévision a un oeil particulièrement cruel pour souligner le moindre défaut de ceux qui y apparaissent en gros plan. C'est une machine sur laquelle les chefs de parti n'ont aucun contrôle et devant laquelle il est très facile de faire une erreur. C'est d'autant plus vrai cette année qu'un débat de trois heures est sans précédent dans toute l'histoire de la télévision.

Comme un film à la mode ou un spectacle à grand succès: même ceux qui ne regarderont pas les débats en entendant parler et, pour avoir l'air « dans le coup », ils en discuteront eux-mêmes, comme s'ils avaient tout vu !



Ville de Montréal

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h:

- Plans d'ensemble:
 - boul. de Maisonneuve et City Councilors;
 - rue Notre-Dame — entre la 55e et la 57e Avenue (P.A.T.);
 - 5e étage du projet Cosmair, 2075 à 2121, rue Crescent.
- Citation comme monument historique de l'immeuble situé au 4100, de Lorimier
- Location de l'édifice situé au 4221, rue Ontario Est, pour fins de bureaux de conseillers municipaux
- Acquisition de micro-ordinateurs et de terminaux (741,479 \$)
- 15 contrats pour transport de neige (2,594,538.39 \$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, 28 octobre, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 28 novembre 1988.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 1er novembre • 19 h • Centre Monklund
4410, rue Westhill

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.
Assemblée de consultation (*)

HÔTEL DE VILLE

Mercredi 2 novembre • 19 h • Hôtel de ville
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire
Thème: Orientations: développement du vélo
Assemblée publique de travail

Jeudi 3 novembre • 19 h • Auditorium — Jardin botanique
4101, rue Sherbrooke Est

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires
Assemblée de consultation (*)

Lundi 7 novembre • 19 h • Hôtel de ville
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.
Assemblée de consultation (*)

(*) ÉCHÉANCE — DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur l'Office municipal d'habitation: relations avec les locataires, qui auront lieu les 1er, 3 et 7 novembre prochain, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 25 octobre 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau S-001.

Il y aura une assemblée spéciale du Conseil de la CUM sur le budget le mardi 15 novembre, à 17 heures.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet
greffier de la Ville